

DICTIONNAIRE DU DOPAGE

Substances et méthodes

SUBSTITUTION D'URINE

(Manipulations physique et chimique)

Les étapes

CODE MONDIAL ANTIDOPAGE (liste publiée sur le site de l'AMA et valable à partir du 1^{er} janvier 2025) –

Manipulation physique et chimique M2.1. « *La falsification ou la tentative de falsification, dans le but d'altérer l'intégrité et la validité des échantillons recueillis lors de contrôles du dopage, est interdite. Cette catégorie comprend, sans s'y limiter, la substitution et/ou l'altération de l'urine* »

Définition : substitution d'urine

Le remplacement des urines contenant le produit illicite par celles d'un tiers n'est pas aussi rare qu'on pourrait le penser. Une poire en caoutchouc ou un sachet d'urine dissimulés dans le cuissard d'un cycliste, sous l'aisselle, dans le vagin ou le rectum, sont des techniques courantes, de même que le siphonnage de la vessie (cathétérisme urétral). Celui-ci, un peu plus sophistiqué, consiste à se faire injecter de l'urine "pure" dans la vessie à travers l'abdomen ou à l'aide d'une sonde souple par voie urétrale après avoir uriné dans un coin discret.

1965

CYCLISME – Guillermo Timoner (Espagne) : pas le droit de « faire ça » à un champion du monde

Texte du journaliste Fernand Albaret : « Comment a-t-on pu prouver que Guillermo Timoner, qui vient d'être frappé d'une amende de 1 000 francs par l'UCI, avait commis une fraude à l'issue du Championnat du monde de demi-fond ?

La preuve de la fraude a été apportée par M. Stämpfli qui a pris Timoner en flagrant délit. Le coureur espagnol ne pouvait pas tomber plus mal puisque M. Stämpfli, président de la Commission technique des Championnats, était chargé du contrôle médical antidoping ! Le délit ? Timoner avait préparé à l'avance une éprouvette d'urine qu'il comptait présenter au contrôle, après la course. Le curieux, dans l'affaire, tient dans l'attitude des délégués espagnols au Congrès de l'UCI à Zurich. Ne sont-ils pas allés jusqu'à prétendre que les censeurs fédéraux n'avaient pas le droit de « faire ça » à un champion du monde parvenu à la fin de sa carrière ? »

[Le Miroir des Sports, 1965, n° 1108, 2 décembre, p 43]

CYCLISME - L'urine analysée n'est pas celle des coureurs

« En Belgique, l'opération antidoping est contrôlée avec fermeté, et les trois premiers de chaque course doivent obligatoirement accepter une analyse d'urine dans l'heure qui suit l'arrivée. Au début, nombreux furent les coureurs convaincus d'usage de stimulants mais depuis quelques jours, les laboratoires cherchaient vainement la moindre trace d'amphétamine dans les urines qui leur sont proposées. Les autorités belges se félicitent donc du résultat obtenu. Elles ont tort. Car l'urine analysée n'est pas celle des coureurs ! En effet, les concurrents ont pris l'habitude de se rendre chez le médecin inspecteur avec dans la poche un flacon contenant l'urine d'un tiers (soigneur, ami, etc.). Il leur suffit ensuite de mettre à profit le

temps d'isolement qui leur est accordé par la pudeur pour transvider le flacon dans le pistolet du médecin ! Nous savons même qu'un petit malin a couru Paris-Bruxelles avec, dans la poche de son maillot, une petite fiole préparée à cet effet depuis le matin. »
[Miroir-Sprint, 1965, n° 989, 17 mai, p 21]

CYCLISME – Tour de l'Avenir : « Faire uriner un innocent »

« Les dopés, comme les drogués, ont tendance à tromper la surveillance dont ils sont l'objet. Ils trichent même pour se soumettre au contrôle, rendu obligatoire dans certaines épreuves. Il fut constaté, à propos du dernier Tour de l'Avenir, que l'on ne trouvait pas trace de stimulants dans les urines de coureurs victimes de défaillances anormales et tragiques et qui avaient ensuite signé des aveux formels, précisant même la nature du doping qu'ils avaient utilisé. Cette contradiction a permis de déceler certaines manœuvres que les directeurs sportifs ont aussi tolérées et qui consiste à faire uriner un « innocent » à la place du suspect ou d'un camarade qui a été désigné pour le contrôle, en fonction de son classement. »

[Le Miroir des Sports, 21.10.1965]

CYCLISME - Uriner dans le pantalon

« La faible sensibilité des premières méthodes était telle que pour beaucoup de produits, on ne pouvait obtenir un résultat positif qu'avec un échantillon recueilli lors de la première miction suivant la compétition ; c'est pourquoi les cyclistes évitaient autant que possible les experts chargés du contrôle pour qu'ils ne puissent pas « soutirer » ces premiers échantillons. Suite aux plaintes d'autres concurrents qui avaient livré leur urine dans les temps, il fut décidé que dorénavant ce manquement entraînerait la disqualification de l'équipe nationale. Les cyclistes pensant toujours à tort que toute trace du médicament stimulant serait éliminée, continuaient à livrer tardivement leur liquide biologique et c'est ce qui aboutit à la première disqualification dans le sport britannique. C'est alors que la nouvelle de la sensibilité des méthodes d'analyse se répandit comme une traînée de poudre dans toute l'Europe et les concurrents qui craignaient d'être contrôlés se retirèrent. D'autres cherchèrent le moyen de tricher. Ils allèrent jusqu'à uriner dans leur pantalon pour ne pas livrer d'échantillon de leur première miction. Des concurrents poussèrent le vice jusqu'à cacher des petites poches en plastique remplies d'urine « propre » sous leurs aisselles, reliées à un tube lui aussi en plastique descendant jusqu'à la verge. Le système a été découvert un jour et a entraîné la disqualification du fraudeur. Une technique plus dangereuse consistant à soi-même se siphonner la vessie avec l'urine d'une tierce personne, a provoqué, lors d'un contrôle effectué en Belgique, une grave infection urinaire. »

[Arnold Beckett.- [La consommation de médicaments dans le sport (en anglais),-- Médicographie, 1980, n° 3, pp 36-38)

1967

CYCLISME – Jacques Anquetil (France) : après son record de l'heure, refuse le contrôle antidopage obligatoire au Vigorelli

en voulant imposer au médecin accrédité de venir à son hôtel à 32 km du vélodrome pour pouvoir prendre une douche

1. « Alors que Jacques vient de terminer son heure éblouissante (47,493 km le 27.09.1967 sur la piste du Vigorelli à Milan), le médecin désigné par la Fédération italienne pour le contrôle antidopage, le docteur Giuliano Marena, de Florence, se présente peu après à la porte de la cabine occupée par le nouveau recordman du monde de l'heure. Geminiani lui a déjà dit qu'aucun prélèvement d'urine ne pourra s'effectuer au Vigorelli, le vélodrome ne disposant d'aucune douche en état de fonctionner.

« Accompagnez-nous, lui dit-il, à Canonica-Lembro où se trouve notre hôtel, à trente-deux kilomètres de Milan, et vous pourrez, là-bas, remplir votre mission en toute quiétude. »

Le docteur Marena ne désarme pas, réitère sa demande quelques temps plus tard. La conversation s'envenime et Geminiani, hors de lui, l'invite verbalement à quitter les lieux, appuyant ses injonctions de cette phrase : « Vous n'allez tout de même pas obliger Anquetil à uriner devant tout le monde ! »

Le docteur attend jusqu'à 20 heures dans un bureau de la direction du vélodrome, puis se retire, prêt à remettre son rapport à la Fédération italienne, laquelle transmettra le dossier à Paris.

La bataille juridique s'engage au niveau de l'Union cycliste internationale et, le 13 octobre, une commission décide de déposséder Jacques Anquetil de l'un de ses plus beaux exploits. »

[Jean-Paul Ollivier.- La véridique histoire de Jacques Anquetil.- Grenoble (38), éd. Glénat, 1994 .- 329 p (pp 293-294)]

2. La carence du record de l'heure était prémeditée : « Il semblerait que Jacques Anquetil projette d'effectuer sa tentative de Milan dans une sorte de clandestinité (...) Le public serait présent mais le Rouennais refuserait systématiquement de se présenter à l'examen désormais obligatoire imposé par la loi réprimant l'usage des stimulants : « Une question de principe ! » aurait-il confié à ses proches. A ce propos, il déclarait l'autre jour à Michel Seassau : « Mon but est de battre le record de Rivière comme je l'entends. Même si ma performance n'était pas homologuée officiellement, je resterais le recordman. »

[Pierre Chany, Le Miroir des Sports, 1967, n° 1202, 21 septembre, p 34]

3. « Anquetil, lors de son record de l'heure de 1967, non homologué pour carence au contrôle antidopage, avait pris des produits « revitalisants », médicaments tout-à-fait capables de provoquer, d'après Geminiani, son directeur sportif, une « fausse » réaction positive s'ils n'étaient pas stoppés au cours des trois derniers jours avant la tentative. Assuré par l'Union Vélocipédique qu'il n'y aurait pas de contrôle, Anquetil avait poursuivi la cure jusqu'au dernier moment. Geminiani convaincu que le Normand serait positif a préféré éviter à celui-ci de passer pour un « dopé ».

[Raphaël Geminiani. - Mes géants de cyclisme. - Paris, éd. Calmann-Lévy, 1982. - 160 p (p 145)]

(*Ndlr : Mais au fait, « le Grand Fusil » peut-il nous éclairer sur la différence existante entre revitalisants et dopants ?*)

COMMENTAIRES Dr JPDM – Pendant les années 1966-1968, période où les contrôles antidopage ont été instaurés par la réglementation fédérale (UCI / FFC) et le quintuple lauréat du Tour encore coureur, Jacques Anquetil, a été convoqué à sept reprises pour remplir une éprouvette. Il n'a obtempéré qu'une seule fois après une réunion sur piste à Anvers (Belgique) en mars 1968.

Le refus de subir le contrôle au Vigorelli et la demande de Raphaël Geminiani au médecin contrôleur de déplacer le prélèvement à l'hôtel du champion cycliste laissait entrevoir une entourloupe. L'Auvergnat ne s'embarrasse pas de circonvolutions : « *Un coureur cycliste n'est pas un chien et la méthode employée à Milan était indigne d'un tel exploit. Lors du Championnat de France, on nous avait au moins prévenus officiellement par lettre 24 heures avant. Les coureurs disposaient de plusieurs heures pour faire leur toilette, passer au massage, se changer, manger, se détendre un peu. Ici, rien de tout cela et, à peine descendu de vélo, Anquetil devait suivre le médecin. Ce sont des pratiques inadmissibles et c'est pourquoi je me suis révolté. Par la suite, j'ai tenté de contacter ce docteur afin de l'aviser que Jacques Anquetil, massé, douché et reposé, était prêt. Hélas je n'ai jamais pu le joindre et j'ai fait constater par procès-verbal cette carence.* »

[L'Equipe, 29.09.1967]

Visiblement, le *Grand Fusil* prend les opérations de prélèvement urinaire comme une activité ludique d'un *Club Med* !

In fine, compte tenu des habitudes de l'époque, le Normand a fait le forcing pour que le Dr G. Morena se déplace jusqu'à son hôtel où, sous la douche, il aurait pu aisément transférer une urine « propre » dans le flacon du contrôle. Le médecin flairant l'arnaque ne s'est pas déplacé, établissant un constat de carence équivalent à un tests positif.

CYCLISME – Désiré Letort (France) : l'inconvénient de « pisser froid »

Texte du Dr Jean-Pierre de Mondenard : « Dans une interview récente au *Télégramme de Brest* (*), l'ancien cycliste Désiré Letort expliquait aux lecteurs comment, dans les années 60, il s'arrangeait pour passer à travers les contrôles antidopage. Pour cela, il se procurait une petite pompe médicale équipée d'une sonde qu'il s'introduisait dans l'urètre : le mince conduit qui relie la verge à la vessie. Avec cet attirail, pisser n'importe quoi devenait un jeu d'enfant. Dans un premier temps, il fallait se vider la vessie. Ensuite, on se la nettoyait avec de l'eau stérile. Enfin, on s'injectait de l'urine vierge du matin. Puis, on la restituait l'air de rien devant les contrôleurs. Letort regrettait seulement deux petits défauts à sa combine. D'abord, elle nécessitait un assez long délai de mise en place. De fait, elle fut abandonnée dès le moment où l'on imposa aux coureurs de se présenter au contrôle dans le quart d'heure suivant l'arrivée. Ensuite, il évoque une autre tare qui nous surprend davantage : l'urine ainsi délivrée n'était semble-t-il pas toujours à bonne température. Anormalement froide, elle risquait selon lui d'éveiller les soupçons des contrôleurs au moment de récupérer l'éprouvette. Dans l'article du *Télégramme de Brest* le paragraphe consacré aux explications techniques s'intitulait d'ailleurs : « l'art de pisser froid ». Or, cela nous étonne quelque peu car n'importe quel liquide que l'on introduit dans le corps se réchauffe très vite. Il suffit de voir comment monte la température d'un thermomètre dans le rectum. Après quelques minutes passées dans la vessie, il nous semble donc que l'urine devrait ressortir à température plus ou moins normale soit légèrement supérieur à 30 degrés C. Le problème du pipi froid devait plutôt se poser pour un autre montage banal à l'époque : celui de la petite poire dissimulée sous l'aisselle et prolongée par un long tuyau jusqu'au méat. Là, d'accord, il pouvait y avoir un problème de chaleur. Mais pas pour la technique du siphon. Rappelons enfin que toutes ces méthodes comportaient tout de même une grosse part d'aléatoire. Désiré Letort lui-même fut déchu de son titre de champion de France pour dopage aux amphétamines en 1967 et Michel Pollentier fut exclu du Tour de France en 1978 pour son manque de discrétion dans l'utilisation du stratagème de la poire. »

(*) *Télégramme de Brest*, 24.12.2006

[Dr Jean-Pierre de Mondenard. - Sur le front du dopage : l'art de « pisser chaud ». – *Sport et Vie*, 2007, n° 101, mars-avril, pp 52-57 (pp 52-53)]

CYCLISME – André Zimmermann (France) : pris la main dans le sac

« Le procédé courant consiste à recueillir le « liquide organique » dans un petit flacon avant l'ingestion de produits défendus. Le flacon dissimulé sur une partie du corps, le contenu en sera subrepticement versé

dans la fiole de contrôle. Aux commissaires et aux médecins d'être vigilants- Le Français André Zimmermann a été pris la main dans le sac si l'on peut dire, à l'arrivée du Tour de Lombardie 1967. » [Roger Bastide. - Doping. Les surhommes du vélo .- Paris, éd. Solar, 1970 .- 255 p (p 164)]

CYCLISME – Evert Dolman (Pays-Bas) : la petite bouteille remplie d'urine “innocente”

«Beek : on sait que dimanche dernier, à l'issue du Championnat des Pays-Bas, des incidents ont éclaté à propos du toujours fameux contrôle antidoping. Si l'on s'en tient à la lecture du communiqué qu'une agence a envoyé à tous les journaux, on ne peut deviner à quel point l'affaire tint du vaudeville. C'est pourquoi nous jugeons utile de révéler certains détails particulièrement pittoresques qui prouvent que, à propos de cette question, on est tout aussi peu logique aux Pays-Bas qu'en Belgique ou dans le Tour de France. Que l'on désapprouve le doping, d'accord. Si l'on trouvait une solution qui permettrait aux coureurs de ne plus faire appel aux excitants, ce serait l'idéal. Mais il nous paraît inefficace d'obliger les meilleurs hommes d'une course, et eux seulement, à ... faire pipi dans une **petite bouteille**. On vient arracher le champion du podium, pour l'obliger à faire avant tout la preuve qu'il n'a pas triché... alors que chacun sait que tout le peloton est dopé et que tout le monde se dope pour éviter d'être battu par un moins fort... mais plus dopé que lui.

L'histoire de la « petite bouteille » a toujours eu un côté vaudevillesque. Dimanche soir, à Beek, on a obligé Evert Dolman, Johan De Roo, Wim Schepers, Jan Tummers et Gerben Karstens, c'est-à-dire les cinq premiers du championnat à se soumettre au contrôle. Cela commença par un gag ou les coureurs, prétextant se trouver dans l'impossibilité de « s'exécuter », éprouvèrent longuement la patience des contrôleurs. Comme cette étrange séance de « surplace » se prolongeait, Dolman pensa qu'il fallait trouver autre chose. Il demanda et obtint l'autorisation d'aller prendre l'air. Quant il revint, il se déclara prêt à subir l'examen... et cela au grand étonnement des autres coureurs. Mais lorsque Dolman se retira, pour faire ce que vous savez, il ne s'imagina pas que le docteur Baart serait plus futé que lui. Et Dolman fut pris sur le fait : il avait dans sa poche une petite bouteille en plastique, munie d'un tube et contenant une urine absolument « innocente ». Ce tour de passe-passe a été inventé et utilisé bien des fois, souvent avec succès. On remplit l'éprouvette du liquide sans reproche et l'on s'en va, lavé de tout soupçon. Mais le docteur Baart tenait décidément à surveiller les choses de près. Et il découvrit ce qu'il ne pouvait voir : le petit flacon en plastique. Dolman fut attrapé. Et dans l'effervescence provoquée par ce cas de « fraude », le nouveau champion - selon le docteur Baart - aurait reconnu qu'il avait usé de stimulants. » [Le Sportif67, 1967, n° 9, 30.07 au 05.08, pp 10-11]

1968

CYCLISME – Dr Pierre Dumas (France) : s'injecter de l'eau dans la vessie

Le docteur Pierre Dumas précise que c'est à Vittel, au départ du Tour de France 1968 que les Italiens ont exigé que le prélèvement se fasse immédiatement après l'arrivée, en effet, ils savaient qu'au Tour d'Italie, certains coureurs après avoir pris des diurétiques, se faisaient injecter de l'eau distillée dans la vessie puis allaient après se présenter au contrôle.»

[Commission médico-sportive nationale, 6 décembre 1968]

CYCLISME – Dr Jacques Bouteille (France) : la poire et le contrôle

Le docteur Jacques Bouteille, médecin fédéral adjoint au Dr Pierre Dumas, a découvert au moment d'un contrôle une petite poire en caoutchouc reliée par un fin tuyau et contenant une urine normale. Le sportif emplissait les flacons de prélèvement par pression de la poire dans le creux de l'aisselle.

1969

CYCLISME – André Desvages (France) : pansement aux poignets pour dissimuler la poire

« André Desvages, cycliste professionnel de 1967 à 1970 : parti disputer quelques critériums en Belgique, s'était d'abord étonné du nombre de coureurs qui portaient des pansements au poignet, jusqu'à ce qu'il ait découvert l'astuce : une minuscule poire en caoutchouc dissimulée sous le pansement, contenait le « liquide organique » négatif, recueilli avant le départ. »

[Roger Bastide.- Doping. Les surhommes du vélo,.- Paris, éd. Solar, 1970 .- 255 p (p 164)]

CYCLISME- Gerben Karstens (Pays-Bas) : la faute du soigneur

« La mésaventure survenue au Néerlandais Gerben Karstens, arrivé premier dans le Tour de Lombardie 1969. Il ne s'expliquait pas comment son analyse s'était retrouvée positive car il s'était

arrangé, assurait-on, pour faire uriner à sa place un de ses amis soigneur et compatriote. Or, le prélevement de ce serviable compagnon s'était révélé positif. Son épouse avoua en effet qu'il lui arrivait de prendre des produits dopants pour combattre la fatigue des heures de route qu'il accomplissait au volant de sa voiture ! Karstens a été déclassé. »

[Roger Bastide .- Doping. Les surhommes du vélo .- Paris, éd. Solar, 1970 .- 255 p (p 164)]

(cf année 1974 : récidiviste)

CYCLISME – Critérium National : nu comme au conseil de révision

« Après le contrôle du *Critérium National* 1969, on passe des scènes de prétoire aux scènes courtelinesques. Procès-verbal de carence est établi par le docteur Jacques Bouteille contre Lucien Aimar lequel proteste énergiquement. « *Deux heures après l'arrivée du National à Evreux, on m'a avisé que je devais remplacer l'un de mes équipiers, Pierre Ghisellini, au contrôle médical. Bien entendu, je ne pouvais pas uriner et le médecin me proposa de revenir le lendemain à l'INS ce que j'acceptai.* » Mais là... le docteur Bouteille déclare qu'il a constaté des tentatives de fraudes durant les contrôles de Paris-Nice précédemment et il demande à Aimar... de se mettre *nu comme au conseil de révision* pour remplir la petite opération et le flacon réglementaire. Indigné, Aimar refuse. Procès-verbal de carence est dressé sans aucun recours et Lucien Aimar écope d'un mois de suspension, »

[Roger Bastide.- Doping. Les surhommes du vélo .- Paris, éd. Solar, 1970 .- 255 p (p 164)]

CYCLISME - Piet Rentmeester (Pays-Bas) : la fiole de madame

« A l'analyse des prélèvements faits dans une épreuve, les médecins éprouvèrent une vive stupéfaction en découvrant que le coureur néerlandais Piet Rentmeester était... enceinte. Il s'était préparé, lui aussi, une fiole à l'avance et avait demandé à son épouse de la remplir. »

[Roger Bastide.- Doping. Les surhommes du vélo .- Paris, éd. Solar, 1970 .- 255 p (p 164)]

COMMENTAIRES Dr JPDM – Cette fable a été démentie par le coureur lui-même mais surtout par l'analyse toxicologique qui, en 1969, ne recherchait pas le témoin biologique de la grossesse.

1970

CYCLISME – Dr Pierre Dumas (France) : avec une poire entre les fesses

« Jusqu'ici (avant l'affaire Pollentier du Tour 1978 : système de poire sous l'aisselle et relié par un tuyau souple jusqu'à la main), les tricheurs, la ligne d'arrivée franchie, se précipitaient dans leurs chambres et venaient au contrôle antidopage avec une petite poire de 30 cm³ pleine d'urine entre les fesses. En pressant le sphincter, l'urine s'écoulait par un tuyau de caoutchouc dissimulé dans la main. »

[Docteur Pierre Dumas, *L'Express*, 24.07.1978]

FOOTBALL – Carlo Petrini (Italie) : des piqûres régénérantes

« L'ancien joueur italien des années 60-70, Carlo Petrini (1948-2012), a affirmé, hier, au quotidien *Corriere della sera* que l'hormone de croissance et la créatine étaient de « simples sucreries » par rapport aux produits qu'on administrait aux joueurs de l'époque. Petrini, sans citer ces produits, parle de « piqûres régénérantes » auxquelles il fut soumis en compagnie de ses coéquipiers de l'équipe de Gènes. Petrini a également expliqué comment étaient évités les contrôles antidopage. « **Nous avions trois peignoirs avec une double poche et ceux qui ne jouaient pas urinaient dans une éprouvette** » qu'ils donnaient ensuite aux joueurs appelés au contrôle. « **Le joueur appelé à se présenter cachait l'éprouvette sous son peignoir et en versait le contenu dans l'éprouvette fédérale officielle.** » Petrini a évoqué aussi certaines pratiques utilisées dans ce club : « Pour combattre le froid, nous prenions avant un match deux ou trois pastilles de Micoren® (médicament contre les troubles cardiaques), et un café contenant deux aspirines diluées. »

[*L'Équipe*, 08.12.1998]

1973

CYCLISME - Théo Sijthoff (Pays-Bas) : l'arroseur arrosé

L'une des révélations de Théo Sijthoff, cycliste professionnel de 1960 à 1966, concerne le contrôle antidopage : « Connaissez-vous l'histoire de l'arroseur arrosé ? Le coureur en question s'était caché un tube de caoutchouc rempli d'urine propre dans le derrière, après l'avoir enduit de pommade.

- De pommade ? Pourquoi ?

- Pour que cela glisse mieux, si vous voyez ce que je veux dire. Et pourtant il fut tout de même trouvé positif. Ce n'était pas possible, crie-t-il, et nous étions tous avec lui. On pensait que ça ne pouvait pas être vrai. Mais l'imbécile avait malheureusement utilisé une pommade anesthésiante à la cocaïne ! L'urine pure avait été contaminée. Le coureur protesta cependant avec succès. Il déclara qu'il avait de la pommade dans son pantalon parce qu'il avait des boutons sur les fesses. Et les types de la fédération lui firent des excuses ! » [Théo Koomen . - [25 ans de dopage] (en néerlandais).- Laren, éd. Luitingh, 1974 .-144 p (p 120)]

1974

CYCLISME - Gerben Karstens (Pays-Bas) : un récidiviste de la substitution

1. « Le Néerlandais Gerben Karstens, à l'arrivée de la course Paris-Tours qu'il avait remportée en 1974, présenta un flacon d'urine provenant d'une « poire » préparée à l'avance et dissimulée dans son cuissard. « Le rapport officiel ayant été divulgué, le docteur Jean-Pierre de Mondenard révèle aujourd'hui : « *Il y a eu un constat de tricherie. L'urine qu'a donnée Karstens n'a pu être analysée étant donné que ce n'était pas la sienne. Nous lui avons laissé sa chance en lui proposant de prélever son urine sur-le-champ. Karstens a dit que cela lui était impossible, qu'il allait aux douches et qu'il revenait. A cet instant, le délégué de l'UCI lui a signifié que s'il sortait de la caravane, c'était fini pour lui. Après des hésitations, Karstens a finalement quitté la caravane. Le coureur est revenu dix minutes après avec son directeur sportif, De Muer en demandant de satisfaire au contrôle antidopage. Il lui a été répondu que c'était terminé, le constat de carence ayant été établi dès dimanche soir, la disqualification de Karstens ne faisait aucun doute.* » Selon certaines indiscrétions, Karstens aurait dissimulé dans un pli de son cuissard une poire en caoutchouc contenant une urine prélevée bien avant la course. Maurice De Muer, directeur sportif de Karstens, n'a pas été étonné de la disqualification du Néerlandais.

« *Je ne suis pas surpris, je savais dès dimanche soir que c'était « cuit ». Disons qu'il n'a pas eu de chance. De nombreux coureurs utilisent ce procédé sans se faire prendre. Je n'ai rien à ajouter. Pour moi, Karstens a gagné Tours-Paris. Il aura la prime de 5 000 F que je lui avais promise en cas de victoire. C'est le système de contrôle antidopage qui est à revoir. Il est blessant pour un coureur de faire ce contrôle en présence d'un médecin.* »

[France Soir, 05.10.1974]

COMMENTAIRES Dr JPDM - Même après plus de 250 km de course, on peut présenter une virilité inattendue. Explications.

Il y a plus de vingt-cinq ans, un coureur néerlandais spécialiste des courses d'un jour, remportait sous un chaud soleil, une classique de fin de saison. Comme le règlement l'imposait, les trois premiers et deux coureurs tirés au sort devaient se présenter au contrôle antidopage (aujourd'hui la règle est un peu différente). Dans les grandes courses organisées par la société du Tour de France, cette investigation se déroule habituellement à l'abri des regards indiscrets, dans une caravane réservée à cet effet et située aux abords de la ligne d'arrivée.

A notre grand étonnement – nous étions le médecin mandaté pour le prélèvement des liquides biologiques – le vainqueur se présenta emmitouflé d'un anorak style vainqueur de l'Everest alors qu'il faisait plus de 20 degrés. Nous l'invitons à satisfaire à l'opération en le prévenant que seules seront prises en compte les urines provenant réellement de sa vessie. Cette mise en garde était loin d'être superflue dans la mesure où le garçon avait déjà eu dans le passé quelques difficultés avec le contrôle médical et son accoutrement laissait présager quelques manœuvres surnoises !

Alors qu'en course, devant les caméras de télévision, il arrosait sans retenue et sans complexes les objectifs braqués sur la scène, toujours acrobatique, des routiers se livrant, tout en roulant, à l'opération pipi, là, avec pour seuls témoins le médecin et le contrôleur UCI (Union cycliste internationale), il invoque sa pudeur et sa timidité à opérer de visu. Uriner d'accord mais en tournant le dos, tel est son credo.

Insistance énergique de notre part, petit ballet autour de lui pour tenter d'y voir quelque chose derrière les pans de son harnachement et le flacon qui se remplit silencieusement, sans le bruit caractéristique du jet frappant les parois du récipient en verre. Bien entendu, manœuvre classique du falsificateur, l'urine s'écoulait de la tubulure d'une petite poire en caoutchouc cachée dans les plis de son cuissard. Deuxième surprise de cette expertise qui n'en manquait pas, et preuve accablante de son dopage, il présentait une superbe et incontrôlable érection tout à fait typique d'une consommation d'amphétamines !

Il fut déclassé et sanctionné lourdement pour fraude caractéristique au contrôle antidopage. Comme nous l'avons dit plus haut, il avait déjà eu dans le passé maille à partir avec les tests d'urine. En effet, quelques années auparavant, après avoir remporté une épreuve italienne de renom, il avait réussi, au moment du contrôle, à transvaser avec son système, dans le flacon officiel... les urines de son soigneur.

A son grand étonnement, il fut déclaré positif. Explication de texte : l'épouse de son serviable compagnon avoua qu'il arrivait à son mari de prendre des produits dopants pour combattre la fatigue des heures de route qu'il accomplissait au volant de sa voiture. Pour la compétition incriminée, il était parti de Belgique,

avait traversé de nuit, en voiture, tout le nord-est de la France, la Suisse et, bien sûr, n'avait pas failli à la tradition en se « chargeant » au maximum pour ne pas s'assoupir au volant.

Epilogue : notre invétéré tricheur avait été évidemment exclu de la première place. (Dr JPDM)

1977

CYCLISME - Michel Pollentier (Belgique) : un tuyau conduisant à la braguette du pantalon

Joseph Bruyère répond aux questions de Claude et Pascal Degauquier de la revue des historiens du cyclisme *Coups de Pédales*.

« CDP - Et ce fameux championnat de Belgique à Yvoir en 1977 ?

Pollentier, déjà lui, connaissait la forme de sa vie. Il venait de remporter coup sur coup le Giro et le Tour de Suisse. Il était quasi intenable et j'ai terminé second. Ensemble, nous nous sommes présentés au contrôle antidopage. Là, quelle ne fut pas ma surprise de découvrir la fameuse poire. Cet ustensile contenant de l'urine propre était collé dans une blouse de training avec un tuyau conduisant à la braguette du pantalon. Il suffisait à Pollentier d'appuyer du bras et de verser dans l'éprouvette en tenant en main le bout de caoutchouc au lieu de l'appareil cher à Pierre Perret, et le tour était joué ! J'ai tout vu, Pollentier m'a regardé et je n'ai rien dit. J'ai tout gardé pour moi. Le véritable champion de Belgique, c'était moi !

(La question est posée de savoir combien de fois avant l'Alpe d'Huez, ce système ingénieux a fonctionné en toute impunité ?)

[*Coups de Pédales*, 1988, n° 9, septembre, p 13]

« Mea-Culpa : dans le n° 10 de *Coups de Pédales*, Joseph Bruyère tient à apporter un rectificatif sur le reportage paru dans le n° 9 de CDP. « Le championnat de Belgique 1977. Pollentier a commis des irrégularités qui devaient donner la victoire à Bruyère mais Joseph n'a pas vu la poire. »

[*Coups de Pédales*, 1988, n° 10, novembre, p 18]

1978

CYCLISME – Michel Pollentier (Belgique) : la tricherie manquée du contrôle antidopage

1. Les faits - « L'Alpe d'Huez - Le Tour est reparti ce matin de Grenoble, sans Pollentier mais avec Freddy Maertens, et surtout sans que les rumeurs de « l'affaire » se soient tuées. Il a circulé, hier, au cours de cette journée de repos pas comme les autres, tant de bruits, de nouvelles plus ou moins fausses, de rumeurs et de « on-dit » qu'il est nécessaire de faire le point et d'expliquer, avec clarté, comment et pourquoi Michel Pollentier a été amené à tricher, ce qui lui a valu d'être écarté de la course. Michel Pollentier est arrivé le premier au sommet de L'Alpe d'Huez, dimanche vers 16 h 10. Après avoir satisfait aux opérations protocolaires, il est allé à son hôtel, situé à environ un kilomètre de l'arrivée. Il voulait se changer, ce qu'il a d'ailleurs fait, avant de remonter vers la ligne d'arrivée où était située la petite caravane où se déroulent les contrôles antidopage. A son hôtel, Pollentier s'est harnaché (et sans doute pas seul) d'un petit appareillage destiné à lui permettre de livrer au contrôle une autre urine que la sienne. Cet appareillage consiste en une poire de caoutchouc, placée sous une aisselle et qui contient l'urine d'un tiers. Cette poire était prolongée d'un tuyau qui était collé dans le dos avec du sparadrap et aboutissait sous le pénis. Pollentier s'est présenté à la « caravane-pipi » vers 17 h 10, soit juste dans les temps puisque le règlement précise qu'il doit le faire « soixante minutes au plus tard après l'arrivée ».

Dès les premières minutes du contrôle, Pollentier a été convaincu de fraude caractérisée et pris en flagrant délit. Le médecin, le docteur Alain Calvez, l'un des dirigeants du comité d'Atlantique-Anjou et peut-être son futur président l'a conservé cependant auprès de lui afin de recueillir les urines de Pollentier ce qu'il a finalement fait. Pollentier a quitté la caravane à 19 h 56. Précisons que, par une pression de l'aisselle, il avait livré dans un premier temps les urines d'un tiers.

En fonction de l'article 24bis du règlement médical de l'UCI, le cas était clair : les sanctions sont celles prévues au terme d'une analyse positive et cela sans possibilité d'appel. Un problème demeurait cependant en suspens : à partir de quand ces sanctions (et notamment la suspension de deux mois) devaient-elles être appliquées. Le règlement ne le précisait pas, laissant donc une marge d'interprétation. N'était-il pas possible de laisser Pollentier poursuivre le Tour ? Un coup de fil résolut la question : celui de M. Jean Court, président du jury des commissaires du Tour, à Michal Jekiel, secrétaire général de l'UCI à Genève. La réponse de ce dernier fut formelle : « Application immédiate des sanctions. »

Le cas de Pollentier était réglé. Il reste que celui-ci, mi-naïf, mi-roublard, retourna à son hôtel l'âme apparemment en paix, en compagnie de son directeur sportif Fred de Bruyne, et fêta tout cela en buvant le champagne avec Freddy Maertens. Nous étions parmi les témoins de la scène et, rétrospectivement, son attitude nous semblait incompréhensible. Elle ne l'était pas tant que cela. Il pensait encore que tout pouvait s'arranger. Si Pollentier a pris le risque, apparemment insensé pour un homme dans sa situation, de tricher

de la sorte c'est tout simplement, qu'il pensait avoir de bonnes chances de tromper le médecin. Depuis le début du Tour les coureurs avaient remarqué, en effet, que les contrôles s'opéraient avec une certaine souplesse et ils se l'étaient dit. Pollentier a donc pris un risque calculé. Malheureusement pour lui, le docteur Calvez opérait dimanche pour la première fois dans ce Tour et il a eu une application du règlement différente de celle de ses prédecesseurs, Pollentier a baissé son cuissard, relevé son maillot, et le tuyau fut visible. Dans un premier temps, vers 20 h 15 dimanche, le champion de Belgique, sans nier vraiment les faits, ne les confirmait pas. Ce qu'il fit, hier, la nuit ayant porté conseil. Il était particulièrement choqué, et il avait alors raison, de voir qu'Antoine Gutierrez, tiré au sort pour le contrôle, n'avait pas été sanctionné alors qu'il était lui aussi fautif. Car Gutierrez, après avoir livré un peu de son urine (il en faut réglementairement 50 cm³), attendit longtemps pour fournir tout ce que le médecin lui demandait. Il ne sortit d'ailleurs de la caravane que quatre minutes avant Pollentier. Gutierrez, pour finir de remplir son flacon n'avait pas utilisé un matériel aussi sophistiqué que Pollentier mais une simple « topette » placée dans le cuissard. Pollentier le savait qui ne comprenait donc pas, dimanche soir, qu'il y ait deux poids deux mesures. Il était en effet insensé de ne pas punir Gutierrez dès dimanche comme il l'a été justement hier. Décision qui ne fut d'ailleurs pas sans influencer le comportement des dirigeants et des coureurs de l'équipe Flandria qui décidèrent, on le sait, de reprendre la route. Il est bon de préciser, enfin, que le contrôle médical, dans le Tour de France, se fait sous l'autorité d'un commissaire international désigné par l'UCI (en l'occurrence l'Italien Renato Sacconi), que le médecin fédéral, désigné par la FFC, était donc présent dimanche le docteur Calvez, et que l'inspecteur départemental de la Jeunesse et des Sports, ainsi, au moins pendant une partie d'entre elles, que Fred de Bruyne, directeur sportif de Pollentier. C'est au commissaire international, et à lui seul, qu'il revient d'aviser le président du jury de la façon dont les opérations se sont effectuées. Apparemment, dimanche soir, il a manqué de réflexe ce qui a contribué à compliquer une affaire qui n'avait pas besoin de cela. On le sait. »

[Noël Couedel .- L'Équipe, 18.07.1978]

2. Le truc - « Pollentier fut pris au piège car le long de son bras courait un petit tuyau maintenu sur la peau par des bouts de scotch. Ce tuyau partait d'une poire dissimulée sous le creux de l'aisselle et se terminait entre les doigts à l'intérieur de la main. Il suffisait qu'il presse son bras contre son thorax pour que la poire se vide de son liquide. Le truc est simple. Pollentier a vraiment cru que le tour était joué. »

[Banco, 22.07.1978]

3. Témoignage du Belge Freddy Maertens, son coéquipier - « Quatre jours après l'action de grèves des coureurs à Valence d'Agen, il y avait l'étape de l'Alpe d'Huez. Ce 16 juillet, Michel Pollentier avait conquis le maillot jaune, mais il fut convaincu de fraude au moment du contrôle médical, l'incident étant retenu dans les annales du sport cycliste, comme l'affaire de la poire. Je n'ai pas été témoin direct de l'incident car je n'avais pas, ce jour-là, à me rendre au contrôle. Quand Michel est arrivé dans la chambre, il m'a dit : « Je suis pris ». « Que veux-tu dire ? », lui ai-je demandé. « *Ils m'ont arraché les vêtements du corps et ont vu que j'étais en train de trafiquer* », m'a-t-il répondu. Michel était effondré. J'ai cherché à contacter Jacques Goddet et je lui ai demandé s'il n'y avait vraiment pas moyen d'arranger les choses. « *Non, les commissaires de la course refusent de revenir sur leur décision* », m'a-t-il donné pour réponse. Plus tard, Josiane, la femme de Michel a appelé. Elle était déçue et furieuse à la fois « Josiane, c'est maintenant que tu dois soutenir ton mari », lui ai-je dit. Dans le couloir, des dizaines de journalistes trépignaient d'impatience, mais nous n'avons laissé entrer personne et fermé la porte à clé. Dehors, les photographes étaient postés, leur téléobjectif à la main, dans l'espoir de nous apercevoir. Le co-sponsor Valère Veldeman, en vacances à Fontainebleau, avait entendu le triomphe de Pollentier à la radio. Il avait sauté dans sa voiture avec sa femme pour venir le féliciter. Follement heureux, ils sont entrés dans la chambre et ont embrassé Michel. Ils n'étaient visiblement au courant de rien. « *Monsieur et madame Veldeman, veuillez me suivre dans la salle de bain. Il y a un petit problème* », ai-je dit en les dégrisant. Complètement ahuris et abattus, ils sont rentrés sur-le-champ à Fontainebleau, furieux, aussi, que personne dans le hall ne les ait mis au courant. C'est vrai, il aurait été possible d'éviter cette pénible situation. Ce soir-là, ce fut très calme dans notre chambre. Il n'a pas été question du pourquoi du geste de Michel. Le drame était consommé et il ne servait à rien de revenir dessus. On nous a apporté à manger. J'ai ouvert la porte et, du pied, j'ai empêché que les journalistes ne rentrent dans la chambre. J'ai mangé, Michel a à peine touché à la nourriture.

Le lendemain, c'était une journée de repos. Pour échapper aux questions des journalistes, je suis sorti via la cave de l'hôtel, j'ai pris la voiture et j'ai roulé loin du brouhaha Là, je suis monté à vélo pour un entraînement. Michel avait surtout peur de la réaction du public belge. Finalement, celle-ci lui a été nettement plus favorable qu'il n'avait craincé. Le public a choisi son côté. D'une part, parce qu'on avait apprécié qu'il avoue sa faute sans chercher de faux-fuyant, de l'autre parce que l'opinion publique se doutait bien qu'il y avait deux poids et deux mesures dans les contrôles au Tour de France. »

[Freddy Maertens. - Ce que j'ai vécu (Propos recueillis par Manu Adriaens),- Bruxelles, éd. Malherbe, 1988 .-222 p (p 130-131)]

4. Le témoignage de Joseph Bruyère (Belgique), cycliste professionnel de 1970 à 1980

CDP - Et cette affaire Pollentier ?

Joseph Bruyère : « Pollentier était plus fort que Bernard Hinault en 1978. Ce dernier effectuait ses débuts

dans le Tour et il était encore perfectible. Michel allait remporter ce Tour sans problème. Mais un Pollentier au palmarès de la grande épreuve, cela ne convenait pas. Il n'avait pas le profil désiré ou souhaité par les organisateurs. Un nabot désarticulé sur sa machine... Oh non, pas lui ! A l'Alpe d'Huez, il... fut la bonne poire !! (ces propos sont confirmés ces jours-ci par notre confrère Sport'90 qui cite en remémorant ces évènements, 10 ans après : « *Pollentier n'était pas le seul à utiliser ce stratagème pour éviter les contrôles positifs. Mais pour les raisons énumérées ci-dessus et d'autres... le médecin qui fermait les yeux sur ces contrôles avait été remplacé justement pour cette étape. Pollentier, pas tenu au courant ou naïf fut découvert. Il s'était chargé, d'autres pas... ce jour-là ! Le Belge fut le dindon, la « morale » du Tour était sauve.* »

[Coups de Pédales, 1988, n° 9, septembre, pp 12-13]

5. Témoignage du soigneur Willy Voet – « Le 16 juillet 1978, au sommet de l'Alpe d'Huez, le Belge Michel Pollentier, de l'équipe Flandria, venait de prendre le maillot jaune à Joseph Bruyère en s'adjugeant l'étape devant Hennie Kuiper et Bernard Hinault. Fier comme un paon, Pollentier s'était dirigé sans appréhension vers la caravane qui abritait le contrôle antidopage. Routine. Tout le monde connaît l'histoire : sous le bras une poire, fixé à la poire un tube qui courait sous la manche longue du maillot, fermé par un petit bouchon au niveau du poignet. Facile. Il s'agissait pour Pollentier d'envoyer vingt centilitres d'une autre urine que la sienne. En revanche, ce que les médias n'ont jamais raconté, et pour cause puisqu'ils l'ont toujours ignoré, c'est que le système avait été saboté. Le tuyau était obstrué. Pollentier a commencé à s'inquiéter, à transpirer et le médecin contrôleur à suspecter la supercherie quand le Belge a refusé catégoriquement de se dévêter pour se rafraîchir. Le Tour sombrait dans la mascarade. Déclassé, mis hors course, Pollentier écopa de deux mois ferme de suspension. Mais, plus grave, c'est le cyclisme qui se faisait alpaguer aux yeux du monde. C'est Fred de Bruyne, à l'époque des faits directeur sportif de Pollentier, qui m'a livré les dessous de l'histoire, un jour que nous évoquions ensemble les multiples manières de déjouer les contrôles. »

[Willy Voet .- Massacre à la chaîne. – Paris, éd. Calmann-Lévy, 1999. – 213 p (pp 79-80)]

CYCLISME – Paul Katz (France) : le temps des poires

« Rentre vite chez toi, aurait dit un jour un médecin du Tour à une vedette soupçonnée d'avoir utilisé l'urine de sa femme. Tu es enceinte de six mois ! »

[Paul Katz .- Tour de France : le temps des poires. – L'Express, 24 au 30.07.1978]

COMMENTAIRES Dr JPDM – C'est une fable répétée en boucle. Se reporter au cas Piet Rentmeester de 1969

1979

CYCLISME – Willy Voet (Belgique) : l'épouse salvatrice

Témoignage du soigneur Willy Voet : « Nous n'étions donc pas à l'abri de scènes cocasses. Ce n'est pas un coureur mais à... sa femme que je dois la plus belle, lors d'un contrôle antidopage à l'Alpe d'Huez, à l'arrivée d'une étape du Tour de France 1979. Le coureur belge était très embêté. La montagne n'était pas son fort et, le matin, il s'était mis une « lichette » d'amphétamines. Pas pour surclasser les grimpeurs, juste pour rentrer dans les délais. Je l'avais pourtant prévenu. « *Fais gaffe quand même, on n'est pas sur une kermesse, c'est le Tour. Et tu pourrais être tiré au sort.* » Mais il m'avait répondu sur un ton bonhomme : « *Bah ! autant penser qu'un pigeon va me chier sur la tête en sortant d'ici* ». Seulement, voilà une fois arrivé à la caravane antidopage où les noms des heureux élus avaient été affichés une heure avant l'arrivée, il comprit qu'un pigeon lui avait bel et bien chié dessus... Je déclenchaïs donc une opération de sauvetage. Il n'y avait qu'une seule solution dans ce cas d'urgence : glisser un flacon dans son cuissard. Ensuite, à lui de se débrouiller. Mais pas question de compter sur une éventuelle minute d'inattention du médecin. Celui-là était un coriace. Le regard du coureur, pourtant un champion rompu aux tours de magie, en disait long. Il ne pouvait rien faire. J'étais aussi emmerdé que lui... Je transpirais tellement que je suis sorti de la caravane. Et là, j'ai vu sa femme, en visite éclair sur le Tour, venir à mes devants.

- Alors Willy, mon mari en a encore pour longtemps ?

Je lui ai expliqué que la situation était critique. A ma grande surprise, elle s'en fichait éperdument !

- Ça lui apprendra

J'en étais toujours à chercher la solution quand tout à coup, dans mon dos, elle s'est affaissée de tout son long.

- Docteur, docteur, une femme vient de se trouver mal !

Tout en criant, le gendarme qui surveillait la zone de contrôle s'est mis à tambouriner à la porte de la caravane. N'écoulant que son devoir, le médecin a surgi pour secourir la pauvrette. Deux ou trois tapotes plus tard, elle a repris ses esprits. C'était plus qu'il n'en fallait pour son mari, enfin seul...

- Ce n'est rien, la chaleur sans doute.
Le soir à l'hôtel, le coureur ne se vantait pas. »
[Willy Voet. – Massacre à la chaîne. – Paris, éd. Calmann-Lévy, 1999. – 213 p (pp 85-87)]

FOOTBALL - Antonio Cuccureddu (Italie) : tentative de fraude avec une poire dissimulée sous le maillot

« Le joueur de la *Juventus*, Antonio Cuccureddu, ancien arrière droit de la *Squadra Azzurra*, vient de passer devant le tribunal du *Calcio* et d'être condamné à une forte amende pour fraude au contrôle. Le Sarde avait été surpris par le médecin responsable avec sous son maillot une éprouvette contenant « un liquide semblable à l'urine ». Cuccureddu a expliqué que, ne réussissant pas à uriner et pour ne pas faire attendre tout le monde, il avait ajouté de l'eau aux quelques misérables centilitres de liquide qu'il avait seulement réussi à produire. Mis en demeure de s'exécuter à nouveau par le médecin, il n'avait pu y parvenir, et un constat de carence avait donc été dressé contre lui. »
[France Football, 1979, 34, n° 1758, 18 décembre, p 9]

1980

CYCLISME – Willy Voet (Belgique) : le préservatif chevelu

Témoignage du soigneur Willy Voet : « Les exemples d'une telle inventivité sont légion, comme ce « secret d'alcôve » que m'avait confié, il y a près de vingt ans, André, un soigneur belge de l'équipe *Ijsboerke*. Il fallait se munir d'un tuyau en caoutchouc, flexible et rigide à la fois. A une extrémité, on fixait un petit bouchon, en liège le plus souvent. A l'autre, on accrochait un ... préservatif, enfilé sur un tiers du tuyau. Enfin, pour plus de précaution, on collait des poils tout courts, sur la partie qui sortait du préservatif. Dans le car de l'équipe où le coureur venait se changer avant de passer au contrôle, il ne restait plus qu'à passer à la deuxième étape : se glisser dans l'anus le bout du tuyau muni du préservatif, injecter avec une grosse seringue de l'urine « ordinaire », boucher le tuyau et le coller à la peau, en épousant la forme du périnée, jusqu'au bord des glandes génitales. D'où les poils, pour masquer le tuyau si le médecin contrôleur décidait de se baisser jusqu'au plancher. Le préservatif chargé d'urine se déployait dans l'anus, ce qui présentait aussi l'avantage de tenir le liquide au chaud. Im-pa-ra-ble. Les médecins n'y ont jamais vu que du feu. J'ai usé de ce stratagème pendant trois ans en toute tranquillité. J'ai fait ma première tentative sur un petit coureur de l'équipe *Marc Zeep Central*, en 1980. Tout a marché comme sur des roulettes. Le système était fiable, rapide à mettre en place et bien accepté par les coureurs. Un grand chasseur de classiques a pu vérifier cette efficacité après sa victoire dans le *Tour des Flandres*. Cela dit, il s'adressait à des hommes intrépides. Car il ne faut pas avoir froid aux yeux pour s'avancer vers le médecin contrôleur avec un tel appareillage dans les fesses ! Si les coureurs sont des guerriers, ce sont aussi des comédiens. Depuis la catastrophe Michel Pollentier dans le *Tour* 1978, les coureurs devaient en principe se présenter pratiquement nus dans la caravane antidopage. Rien sous les bras, rien dans les poches. Il fallait bien trouver une autre cachette. En dépit du petit nombre d'initiés (des coureurs belges pour l'essentiel), le secret s'éventa peu à peu. J'ai appris que le système était mort de sa belle mort quelques années plus tard. Comme d'habitude, trop content d'avoir déjoué un contrôle antidopage, un coureur ou un soigneur avait dû en parler, sous le sceau de la confidence, à un de ses collègues. Qui avait fait de même. Et ainsi de suite jusqu'au jour où un coureur allemand réputé se fit pincer lors d'une course dans son pays. En toute confidentialité. »

[Willy Voet . – Massacre à la chaîne. – Paris, éd. Calmann-Lévy, 1999. – 213 p (pp 80-82)]

CYCLISME – Willy Voet (Belgique) : « le toubib craquait toujours avant nous »

Témoignage du soigneur Willy Voet : « Dans la série des outrages à la force médicale (!), on faisait encore plus simple. Beaucoup plus simple. Selon le médecin et son humeur du jour, il était souvent possible de rester en cuissard pour aller pisser, porte ouverte, dans un cabinet. Si le coureur avait glissé une fiole dans le bas de sa tenue de course, le tour était joué. Je devais simplement détourner l'attention du médecin au moment vital. Tout un métier ! Dans le cas contraire, lorsque le coureur était sommé de se déshabiller entièrement, les nerfs étaient mis à rude épreuve mais nous gardions notre calme. Pendant que mon « client » commençait à s'agiter, s'hydratait, prétextant une difficulté passagère pour uriner, je ramassais son cuissard avec la fiole à l'intérieur. L'attente pouvait se prolonger mais, à un moment, je finissais par déposer le petit récipient dans un coin de la caravane, derrière le rideau, dans la cuve de la chasse d'eau des toilettes, sur une étagère, peu importe. Dès que le médecin, exaspéré, se levait ou bougeait, le coureur récupérait discrètement le flacon. Le toubib craquait toujours avant nous. Les médecins, même les plus scrupuleux, n'étaient tout de même pas des douaniers. »

[Willy Voet . – Massacre à la chaîne. – Paris, éd. Calmann-Lévy, 1999. – 213 p (pp 82-83)]

CYCLISME – Willy Voet (Belgique) : le coup du plâtre

Témoignage du soigneur Willy Voet : « Il existait d'autres techniques. Comme le plâtre au bras qui planque une capote d'urine. Bien commode lors des courses par étapes. On annonçait à la presse que tel coureur s'était blessé mais que, n'écoutant que son courage, il s'alignerait quand même au départ. Le plâtre ne suscitait donc aucune question et semblait donc tout naturel. Au moment de la pose, on avait pris soin de glisser à l'intérieur un cylindre en fer qu'on retirait une fois le plâtre pris. Il n'y avait plus qu'à insérer dans la place un préservatif contenant une urine vierge de tout produit interdit. »

[Willy Voet. – Massacre à la chaîne. – Paris, éd. Calmann-Lévy, 1999. – 213 p (pp 83-84)]

CYCLISME – Willy Voet (Belgique) : un flacon d'urine « propre » fixé dans le dos grâce à un « double face »

Témoignage du soigneur Willy Voet : « Pour la bonne bouche, un autre tour de passe-passe, que j'ai inventé au début des années 80 et que j'avais baptisé « double face ». Nous l'utilisions en dernier recours. Il suffisait d'un flacon sur lequel on fixait une bande de « double face », cet adhésif recto verso bien connu des bricoleurs et qui sert à coller les moquettes. Je ne retirais le film plastique de l'autre face qu'au dernier moment, peu de temps avant « l'opération », pour éviter le moindre dépôt de poussière. Dans la caravane exiguë, le coureur reculait vers les toilettes en passant devant moi. Ainsi masqué, je lui collais en douce « le double face » dans le dos. Toujours à reculons, le gars entrait dans les toilettes et procédait à l'échange d'urine. Il suffisait d'y penser. Malheureusement, il y avait des impondérables, comme la transpiration du coureur à l'arrivée. Un jour, le « double face » a lâché prise et le flacon est tombé par terre. Dans ces moments-là non plus, il ne fallait pas céder à la panique. Par chance, le médecin nous tournait le dos à cet instant. J'ai aussitôt recouvert l'objet du délit avec le maillot du coureur et mon sac à dos en lançant un merde retentissant, comme s'ils m'avaient échappé des mains. On l'avait échappé belle. »

[Willy Voet. – Massacre à la chaîne. – Paris, éd. Calmann-Lévy, 1999. – 213 p (pp 84-85)]

1982

CYCLISME - S'injecter de l'urine fraîche

Dans la revue *Construire* (Zurich), Ernest Le Séquane a donné quelques détails peu affriolants sur ce qu'il appelle « les maladies honteuses du cyclisme ». « Pour un champion (le Belge Michel Pollentier) surpris en train de vider la poire caoutchoutée cachée sous son aisselle pour en substituer le contenu à sa propre urine, combien de tricheurs non démasqués ? Et ceux qui, après l'arrivée, urinent dans un coin discret avant de se faire injecter de l'urine « pure » au moyen d'une sonde pour se rendre au contrôle ? Et ceux qui - nouvelle méthode, la précédente provoquant trop d'infections – se font injecter de l'urine fraîche dans la vessie à travers l'abdomen, juste avant de remplir l'échantillon destiné à l'analyse ?. »

[L'Équipe Magazine, 1982, n° 108, 30 avril]

1985

CYCLISME – Willy Voet (Belgique) : le trépas des subterfuges

Témoignage du soigneur Willy Voet : « Tous ces subterfuges ont disparu au milieu des années 80. de plus en plus, le vainqueur d'une épreuve passait directement du podium au contrôle antidopage. Plus moyen d'effectuer un crochet par le bus de l'équipe pour « se changer ». le renforcement des contrôles, leur systématisation, rendaient les tours de passe-passe difficiles. De fait, les amphétamines étaient de moins en moins utilisées en course, à l'exception des épreuves de début de saison. Car les contrôleurs médicaux ne commençaient à débarquer qu'en mars, sur Paris-Nice ou Milan Sanremo, pas avant. A l'entraînement en revanche, on ne se gênait pas. Les contrôles inopinés ne sont intervenus que bien plus tard. La mode à l'époque consistait à couper en deux le piston d'une seringue contenant un millilitre d'amphétamines et à le coller (voire à le coudre) à l'intérieur de son maillot, à hauteur du ventre. Au bon moment, on passait à l'action. »

[Willy Voet. – Massacre à la chaîne. – Paris, éd. Calmann-Lévy, 1999. – 213 p (pp 88-89)]

1987

CYCLISME – Pascal Salé (France) : avec de l'eau claire

« Un coureur cycliste angevin, répondant au nom prédestiné de Pascal Salé, avait cru passer au travers d'un contrôle antidopage en remplissant tout simplement son flacon... d'eau claire ! Après analyse - totalement

négative on s'en doute - le petit inventeur a néanmoins été condamné à six mois de suspension. »
[L'Equipe Magazine, 1987, n° 343, 7 novembre]

FOOTBALL - Zico (Brésil) : « Les contrôles, une plaisanterie »

« L'avant-centre de l'équipe nationale brésilienne et de Fluminense qui joua en Italie à Udine de 1983 à 1985, lors d'une interview accordée à la station brésilienne TV Globo, expliqua de quelle façon les footballeurs italiens s'y prenaient pour déjouer les contrôles antidopage. Zico avoua même avoir procédé de la même manière, en laissant uriner à sa place son petit garçon Bruno. Le Pelé blanc ajouta que ce subterfuge était également utilisé à l'issue des matches de championnat brésilien : « ***Si quelqu'un ne peut pas ou ne veut pas uriner, un autre joueur le fait à sa place. Il arrive même qu'on vienne au secours de footballeurs de l'équipe adverse.*** »

[Sport 80 Magazine, 11.02.1987]

1988

ATHLÉTISME – Charlie Francis (Canada) : un jouet allemand servant à faire des bulles

Texte de Charlie Francis, entraîneur de Ben Johnson : « Quelques jours avant la finale du 100 mètres des JO de Séoul, un officiel bien connu d'un pays d'Europe de l'Ouest est venu me voir au stade d'entraînement et m'a demandé si j'avais quelque chose pour aider l'une des meilleures athlètes de son pays. Le type me dit qu'elle avait été retardée dans sa préparation olympique par une série de blessures et qu'elle n'était pas aussi prête qu'elle l'aurait voulu. J'ai alors organisé une rencontre à quatre au Hilton, avec le docteur Jamie Astaphan, l'officiel et l'athlète. La jeune femme nous dit qu'elle avait pris depuis plusieurs années du Stromba® (stanozolol par voie orale), du Primobolan® (un autre stéroïde) et des injections quotidiennes de 50 milligrammes de testostérone aqueuse avec en plus des amphétamines les jours de compétition. Elle nous a alors demandé si nous n'avions pas pour elle de la Dexédrine® ou de la Benzédrine®. Astaphan et moi-même avons été très choqués par sa demande; le médecin avait eu dans l'idée de lui offrir de l'inosine, une substance légale peu puissante qui contenait un peu d'anabolisants. J'ai demandé alors à la jeune femme comment elle pouvait prendre des amphétamines et passer à travers les contrôles antidopage. Elle m'a répondu qu'elle avait régulièrement échappé aux tests de dépistage inopinés effectués dans son pays en s'infusant dans le corps de l'urine « propre » grâce à un jouet allemand servant à faire des bulles et qu'elle comptait faire pareil aux Jeux. »

[Charlie Francis .- Le piège de la vitesse. - Paris, éd. Robert Laffont, 1992. - 303 p (p 212)]

ATHLÉTISME - Bouquet : un tube dissimulé au milieu des fleurs

« Lors de cette même rencontre, l'officiel nous parla d'une technique est-allemande qui reposait apparemment sur une technique similaire. Quelqu'un avait remis à une athlète un bouquet de fleurs pour accompagner la médaille qu'elle avait gagnée et cela juste avant qu'elle entre dans la salle de contrôle antidopage. Il s'agissait rappelons-le d'une compétition majeure. Lorsque « notre » officiel remarqua un tube au milieu des fleurs, il le dit aussitôt à un représentant de l'IAAF (World Athletics depuis octobre 2019) - c'est du moins ce qu'il nous affirma - lequel s'éloigna prestement vers la pelouse pour ne pas prendre ses responsabilités. »

[Charlie Francis .- Le piège de la vitesse. - Paris, éd. Robert Laffont, 1992. - 303 p (p 212)]

ATHLÉTISME – Charlie Francis (Canada) : trouver une femme de chambre serviable

Texte de Charlie Francis, l'entraîneur de Ben Johnson : « Dans des meetings moins importants, les contrôles étaient effectués d'une manière tellement peu rigoureuse que même les stratagèmes les plus éculés pouvaient réussir. Quelques jours avant les Jeux olympiques de 1988 à Séoul (CDS), j'ai découvert comment l'une des meilleures sprinteuses du monde échappait aux contrôles à travers toute l'Europe. Lorsqu'elle devait fournir un échantillon de son urine - c'est son coach qui me le dit - elle demandait d'uriner à la femme de chambre de son hôtel dans une bouteille qu'elle emmenait au stade et qu'elle introduisait ensuite au contrôle. Tant que la femme de chambre ne prenait pas de stéroïdes anabolisants - ajouta le coach - il n'y a avait pas de problèmes. »

[Charlie Francis .- Le piège de la vitesse. - Paris, éd. Robert Laffont, 1992. - 303 p (p 212)]

ATHLÉTISME – Florence Griffith-Joyner (USA) : la rumeur de la fiole d'urine vierge sur le podium olympique

« A Séoul, Florence Griffith-Joyner, la star des JO, remporte 3 médailles d'or (100 m, 200 m, 4x100 m) et récolte la médaille d'argent au 4x400 m, le tout dans des temps canons. Calvin Smith, lui aussi médaillé américain à Séoul, explique aux non-initiés les éléments objectifs permettant d'affirmer que sa compatriote

court sous influence : « *Regardez le corps de l'athlète. Lever des poids ne change pas une morphologie en quelques mois. Regardez la progression : un athlète ne passe pas de la classe moyenne à la classe mondiale en quelques semaines. Regardez les bandes vidéo des courses internationales : quand vous voyez certains athlètes sourire en pleine course, alors qu'ils devraient avoir le visage déformé par la violence de leur effort, cela n'est pas naturel.* »

Or, Florence Griffith a vu sa morphologie se transformer en peu de temps ; elle a progressé à la vitesse grand V et elle souriait en courant. Comme Ben Johnson. Conclusion : elle trichait.

« *J'ai été contrôlée à de multiples reprises, dit Flo-Jo. Le résultat a toujours été négatif.* »

Ce qui ne prouve rien, disent les accusateurs. Le Comité international olympique (CIO) vient de révéler que « *l'efficacité des contrôles à Séoul n'a permis de déceler qu'une infime partie des stéroïdes anabolisants, effectivement utilisés.* »

Juste avant la cérémonie de clôture de Séoul, une lettre anonyme arrive au CIO affirmant que des athlètes usent de subterfuges pour faire arriver dans la fiole devant servir aux tests antidopage une urine qui n'est pas la leur. Les femmes sont particulièrement visées, car, normalement, un représentant de la commission médicale du CIO doit accompagner l'athlète soumis au contrôle. Or aucune femme n'appartient à cette commission. Dans ce cas, c'est une infirmière qui fait office d'inspecteur médical. Flo-Jo et ses consœurs sont donc moins surveillées lors des opérations de contrôle. »

[Dr JPDM - Le Point, 1989, n° 861, 20 mars, p 126]

COMMENTAIRE ADDITIF Dr JPDM – On voit mal une infirmière face à la star des JO en train de regarder Flo-Jo effectuant une miction. Compte tenu de cette carence, on comprend mieux pourquoi aucune femme n'a été testée positive lors de la XXIV^e olympiade.

BODYBUILDING - Tonya Knight (ÉTATS-UNIS) : le tour de passe-passe de la belle américaine

« Mme Knight est suspendue parce qu'elle a falsifié un contrôle antidopage au mois de novembre 1988 : elle avait envoyé quelqu'un d'autre au contrôle à sa place. Sa peine court jusqu'au 31 décembre 1991. La suspension pourra être levée si Mme Knight rembourse à l'IFBB les prix qu'elle a gagnés au *Mme Olympia* 1988 et au *Mme International* 1989. La suspension sera effective tant qu'elle n'aura pas remboursé cet argent. Mme Knight est déchue du titre de *Mme International* mais peut continuer à faire des expositions, des cliniques et séminaires comme par le passé. (Harry Kagan) « J'allais pouvoir enquêter sur les raisons de la suspension de Tonya Knight. Quoi ? Tonya Knight suspendue ? Et pourquoi ? Eh bien, voici l'histoire : en 1988, la Fédération a décidé qu'elle allait effectuer des contrôles antidopage au hasard sur les concurrentes au *Miss Olympia*. Alors, elle a passé un coup de fil à toutes ces dames, en leur demandant si elles voudraient bien venir donner un petit échantillon de leurs propres urines. Lorsque le Grand Chef a téléphoné à Tonya Knight, on lui a répondu qu'elle n'était pas chez elle. C'est toujours possible. On peut très bien avoir autre chose à faire et tout le monde sait qu'on ne peut pas faire autre chose et aller aux toilettes en même temps. Alors, le Grand Chef a laissé un message : Tonya devait donner du pipi à son collègue dès qu'elle rentrait. Mais ce n'était pas si simple... Alors ce qui s'est passé, c'est qu'une copine de Miss Knight, d'environ la même taille et le même physique qu'elle, a fait pipi à sa place ! Malheureusement, un copain de la copine qui avait fait pipi n'a pas pu se retenir, et est allé tout raconter. Cet incontinent figuratif s'appelle Jeff - le Jeff qui est marié à sa femme.. qui s'appelle Cory Everson. Jeff Everson, n'ayons pas peur de le nommer, a engagé un détective et a immédiatement télexé toute l'histoire au Quartier Général à Montréal au Canada. Vous vous doutez comme j'étais content de me trouver nez à nez avec le Dr Bob Goldman dans le foyer du *South Gâte Tower*. Je brûlais d'impatience de connaître tous les détails sordides de l'affaire.

- Dr Bob, lui ai-je lancé, j'ai entendu quelques rumeurs concernant la suspension de Tonya Knight. Voulez-vous faire un commentaire ?"

Dr Goldman semblait hésiter une seconde, puis a affirmé :

- Oui, c'est vrai. Tonya Knight est suspendue jusqu'au 31 décembre 1991. Si elle rend tout l'argent qu'elle a gagné au *Miss Olympia* et au *Mme International* avant la fin de cette suspension, la suspension sera écourtée d'un an.

- Mais pourquoi subit-elle cette suspension ? demandai-je, sans sourciller.

- A cause de la falsification du contrôle antidopage en novembre 1988.

Alors voilà, c'était dit; ça devenait officiel en quelque sorte. Toutes les rumeurs s'avéraient vraies. » [D. Prekkenbruf]

[Ironman Europe, 1990, n° 2, mars-avril]

HALTÉROPHILIE - Canada : des cathéters pour changer l'urine

« Depuis 1984, la Fédération haltérophile canadienne exige de ses athlètes qu'ils se soumettent à des tests de dépistage de stéroïdes anabolisants ou d'autres drogues interdites dans leur urine avant leur départ pour des compétitions internationales importantes. A leur retour de Tchécoslovaquie, faisant escale à Montréal avant de s'envoler vers Vancouver et Séoul, MM David Bolduc, Langis Côté, Jacques Demers, Denis Garon

et Guy Greavette ont été tenus de présenter des échantillons d'urine à un responsable du contrôle antidopage. C'est ce qu'ils ont fait le 27 août 1988. Persuadés du résultat négatif des tests, ils se sont envolés le lendemain à destination de Vancouver où ils devaient participer à un bref camp d'entraînement avant les Jeux olympiques de Séoul. Jacques Demers a reconnu qu'il a commencé à consommer une fois de plus des stéroïdes anabolisants le lendemain des tests passés à Montréal car les compétitions olympiques d'haltérophilie ne devaient avoir lieu que quelques semaines plus tard. Paramjit Gill est retourné directement en Colombie-Britannique depuis la Tchécoslovaquie et il a subi des tests le 29 août 1988. Dans son témoignage, il a également reconnu qu'il avait repris sa consommation de stéroïdes anabolisants le lendemain. Kevin Roy a poursuivi son entraînement à Sudbury plutôt qu'en Tchécoslovaquie, et y a subi des tests le 2 septembre 1988, avant son départ pour Séoul. Le 2 septembre 1988, le laboratoire de l'INRS-Santé à Montréal, où se faisait l'analyse des tests, a informé Mme Marilyn Booth du Conseil Canadien de la Médecine Sportive (CCMS) que les échantillons de MM. Bolduc, Demers, Gill et Greavette ne pouvaient être correctement analysés car l'urine était trop diluée. Le laboratoire recommandait d'obtenir sans préavis d'autres échantillons d'urine de ces quatre athlètes.

Mme Booth a informé M. Claude Ranger, directeur général de la fédération haltérophile canadienne dont le siège social est à Ottawa, que les échantillons d'urine étaient trop dilués et l'a prié de recueillir d'autres échantillons. L'équipe d'haltérophilie était alors réunie à Vancouver. M. Ranger a téléphoné à Andrzej Kulesza, l'entraîneur de l'équipe nationale à Vancouver et à Yvon Chouinard, président intérimaire de la fédération, à Montréal. Au cours de son témoignage, M. Ranger a déclaré que M. Kulesza a mal accueilli la demande de nouveaux échantillons et qu'il avait précisé que la concentration des athlètes serait perturbée par de nouveaux tests. M. Chouinard s'est opposé aux tests sans préavis et a mis en doute le droit du Conseil Canadien de la Médecine Sportive d'exiger d'autres tests hors compétition, mais il a acquiescé à la demande. Dans son témoignage, il a déclaré que sa désapprobation était fondée sur une question de principe, que seule la fédération haltérophile pouvait faire subir des tests antidopage hors compétition et qu'il protégeait les droits des athlètes en exigeant qu'ils reçoivent un préavis. Il a déclaré ne pas savoir que les athlètes consommaient des stéroïdes anabolisants et n'a fait aucun lien entre les nouveaux tests et la possibilité de détection de stéroïdes anabolisants. Le Dr R.W. Morrell, médecin de la Colombie-Britannique qui devait faire subir les tests au nom du CCMS, a ultérieurement téléphoné à M. Kulesza pour l'informer de la démarche à suivre ainsi que du moment où les tests devaient être subis. Le Dr Morrell a expressément demandé à M. Kulesza de ne pas prévenir les athlètes. M. Kulesza a accédé à la demande du médecin mais lorsqu'il a appelé M. Chouinard, ce dernier lui a ordonné de prévenir les athlètes et d'en informer le Dr Morrell. M. Kulesza n'a toutefois pas révélé au Dr Morrell qu'il avait l'intention de prévenir les athlètes.

M. Kulesza a demandé à Raphaël Zuffellato, l'entraîneur adjoint, de réunir les athlètes dans la chambre d'hôtel qu'il partageait avec M. Zuffellato. Bien que les témoins ne soient pas tous d'accord sur la présence de M. Greavette à la réunion, je suis persuadé, à partir des témoignages entendus, qu'il accompagnait MM. Bolduc, Côté, Demers, Garon, Gill, Kulesza et Zuffellato. M. Kulesza a informé les athlètes que MM. Bolduc, Demers, Gill et Greavette devraient subir d'autres tests le lendemain, à leur hôtel de Vancouver, car leurs échantillons d'urine étaient trop dilués pour être correctement analysés à Montréal. MM. Bolduc, Demers et Gill se sont affolés. Il était évident pour tous que la seule raison de leur affolement était leur certitude de résultats positifs. En raison du caractère fortement contradictoire des témoignages relatifs au rôle joué par M. Kulesza au cours de cette réunion et en raison de leur importance pour évaluer sa responsabilité quant à ce qui a suivi, je traiterai cette question séparément. Au cours de la réunion, les athlètes et leurs entraîneurs ont discuté de divers moyens d'éviter le dépistage des stéroïdes anabolisants. L'un des athlètes a proposé de soudoyer un agent de sport Canada pour annuler la demande de tests supplémentaires formulée par le CCMS. M. Garon a proposé d'utiliser un cathéter pour injecter de l'urine de quelqu'un qui n'avait pas consommé de drogue dans la vessie des athlètes qui devaient subir les tests. Ces derniers seraient alors en mesure de présenter un échantillon de cette urine en présence du responsable du contrôle antidopage, tel que prévu par le règlement relatif aux tests antidopage. C'est la stratégie sur laquelle on est finalement tombé d'accord. M. Garon savait que d'autres athlètes avaient utilisé des cathéters au cours des années passées dans des circonstances semblables et il savait comment procéder. M. Demers a déclaré que M. Greavette s'était fait fort d'obtenir les cathéters requis. M. Greavette nie avoir pris part à leur acquisition. A cet égard, son témoignage a été corroboré par M. Garon qui prétend qu'il a reçu les cathéters d'un étranger nommé Rob qui assistait aux séances d'entraînement. J'estime que le témoignage de M. Garon n'est pas digne de foi. Je suis convaincu que c'est en fait M. Greavette qui a pris les dispositions nécessaires pour obtenir les cathéters car il était le seul des athlètes à vivre dans la région et, donc, à savoir à qui s'adresser. A cet égard, j'accepte le témoignage de M. Demers. M. Garon a pris des dispositions pour qu'un cousin de M. Gill loue une chambre d'hôtel dans laquelle les haltérophiles utiliseraient les cathéters. M. Gill a obtenu de son cousin une bouteille d'urine et l'a apportée à la chambre des entraîneurs où M. Zuffellato lui a dit de la placer dans un refroidisseur de bière qui se trouvait dans la chambre. M. Bolduc a également demandé à M. Zuffellato de lui fournir un échantillon d'urine. Ce dernier a par la suite placé l'échantillon de son urine dans le même refroidisseur. Il justifie son acte par la sympathie qu'il éprouvait pour M. Bolduc. On a conseillé à tous les athlètes de boire des quantités considérables de bières au cours de la soirée afin de faciliter l'élimination des stéroïdes avant les tests.

Le lendemain, MM. Garon et Côté se sont chargés de l'opération. L'urine obtenue du cousin de M. Gill et de M. Zuffellato a été injectée dans la vessie de MM. Bolduc, Demers, Gill. En dehors de l'obtention des cathéters, rien n'indique que M. Greavette ait joué un rôle dans l'utilisation de ce dispositif par les autres athlètes et qu'il s'y soit lui-même soumis. Après les injections d'urine, les trois athlètes se sont rendus à tour de rôle au poste de contrôle antidopage, situé dans une chambre d'un autre étage de l'hôtel. Lorsque M. Gill s'est présenté pour fournir son échantillon, le responsable du contrôle antidopage n'était pas prêt. En raison de ce retard, M. Gill n'a pu se retenir et a dû se soumettre à une deuxième injection avant de se présenter une fois de plus au poste de contrôle antidopage pour fournir un échantillon.

Au cours de la matinée du même jour, M. Chouinard est arrivé à Vancouver. Pendant l'entretien qu'il a eu avec MM. Kulesza et Zuffellato, l'emploi des cathéters n'a pas été mentionné et il n'a pas été informé de l'affolement des athlètes, le soir précédent. M. Chouinard a reçu les résultats des tests le mardi 6 septembre 1988. Des métabolites de stéroïdes anabolisants avaient été détectés dans l'urine de MM. Bolduc, Demers et Gill. Puisqu'ils étaient toujours à Vancouver, on leur a appris qu'ils ne pouvaient participer aux Jeux de Séoul et on leur a ordonné de retourner à Montréal. Kevin Roy, qui avait subi un test à Sudbury, s'est rendu à Vancouver puis a Séoul avec le reste de l'équipe d'haltérophilie. Après son arrivé à Séoul, on l'a informé, le 11 septembre, que les résultats des tests étaient positifs et qu'il ne pouvait participer aux compétitions. M. Roy a contesté sa disqualification et a interjeté appel. L'appel était toujours pendant au moment où il a témoigné devant la Commission. Des sept membres de l'équipe olympique canadienne, quatre avaient été disqualifiés et trois ont participé aux Jeux. Dans leur catégorie de poids, MM. Greavette, Garon et Côté ont obtenu respectivement une dixième, une sixième et une dixième place. »

[Charles L. Dubin.- Commission d'enquête sur le recours aux drogues et autres pratiques interdites pour améliorer la performance athlétique .- Ottawa (CAN)/ éd. Centre d'édition du gouvernement du Canada. Approvisionnements et services Canada, 1990 .-714p(pp 160-165)]

1989

CYCLISME - Daniel Amardeilh (France) : la topette du récidiviste

« Daniel Amardeilh est désormais interdit de cyclisme. Il a été entendu mercredi, au siège de la FFC, par la *Commission sportive nationale* pour se voir signaler sa « suspension immédiate », suite à une tentative de fraude lors d'un contrôle antidopage surprise à Cézac (Gironde), le 9 avril dernier. Le télex de confirmation lui a été envoyé hier, à son domicile de Blagnac. Comme il est récidiviste, cette sanction équivaut à une suspension à vie. Originaire de Pamiers (Ariège), Daniel Amardeilh n'est pas n'importe qui. Champion de France amateurs deux fois consécutivement en 1984 à Berck et en 1985 à Plouaret (un exploit que seul André Leducq avait réalisé soixante ans plus tôt), maintes fois sélectionné en équipe de France, il avait préféré à un passage chez les pros les courses du grand Sud- Ouest où son opportunitisme faisait merveille. Malheureusement, cette belle carrière a pris fin dans un village girondin où se déroulait le *circuit des vins du Blayais*, une épreuve richement dotée (3 000 F au premier). Le docteur Gabriel Dollé, responsable national de la lutte antidopage, s'est déplacé en personne pour ce contrôle surprise qui a mis treize coureurs à l'épreuve, tous chevronnés parmi lesquels les trois ex-professionnels Patrick Friou, Gérard Simonnot et Pierre-Raymond Villemiane.

Pour avoir utilisé une « topette » à la manière de Michel Pollentier à l'Alpe d'Huez, Daniel Amardeilh est le seul à ce jour à être sanctionné. Il aura trente ans le 25 juillet. »

[*L'Équipe*, 26.05.1989]

HALTÉROPHILIE - Mohammed Mazel (Iran) : bière de substitution

« Championnats du monde à Athènes (Grèce) - L'Iraquien Mohammed Mazel huitième de la catégorie des 90 kilos (355 kg), a été disqualifié pour avoir voulu tricher au contrôle antidopage. Aidé par l'un de ses entraîneurs il a remplacé l'urine destinée au contrôle par de la bière. Wolfgang Péter, responsable des contrôles de l'IWF (Fédération internationale d'haltérophilie) s'est vite aperçu de la supercherie. En conséquence, Mohammed Mazel a été retiré de la compétition et une sanction pouvant aller jusqu'à deux ans de suspension pourra être prise contre lui. Autre conséquence, tous les Iraquiens qui doivent encore passer sur le plateau seront contrôlés. »

[*L'Équipe*, 23.09.1989]

1991

CYCLISME - Danny De Bie (Belgique) : la capote et la poire

« La dernière histoire belge n'est pas très drôle. Elle concerne Danny De Bie, champion de Belgique en titre de cyclo-cross et champion du monde en 1989, sous le coup d'une suspension pour « avoir tenté de frauder

» lors des contrôles antidopage. Ce qu'on ne vous a pas révélé jusqu'à présent, c'est la méthode utilisée par De Bie, et que les officiels ont démasquée : le Belge remettait aux contrôles une urine (pas la sienne) qu'il gardait dans **un préservatif dissimulé dans son cuissard**, une version modernisée de la célèbre « poire » qu'avait employée son compatriote Michel Pollentier dans le Tour de France 1978 alors qu'il était maillot jaune à l'Alpe d'Huez. »

[L'Équipe Magazine, 09.02.1991]

1992-1993

ATHLÉTISME - Katrin Krabbe (Allemagne) : des manipulations itératives d'urine

1. Double manipulation - « Accusée d'avoir manipulé un contrôle antidopage en Afrique du Sud, la gloire de l'athlétisme féminin allemand, Katrin Krabbe, double championne du monde du sprint à Tokyo en 1991, a été suspendue, samedi 15 février, pour quatre ans par la fédération allemande d'athlétisme. Deux des partenaires d'entraînement de Katrin Krabbe, originaires comme elle de l'ex-RDA, Grit Breuer, vice-championne du monde du 400 mètres à Tokyo en 1991 et Silke Moller, couronnée aux championnats du monde de Rome en 1987, ont été également suspendues pour quatre ans. Leur entraîneur, Thomas Springstein, s'est vu retirer sa licence. (...) La sanction prise par la fédération allemande d'athlétisme suit de deux semaines la découverte de manipulations effectuées par les trois athlètes et leur entraîneur lors de contrôles effectués dans un centre d'entraînement en Afrique du Sud. A leur arrivée au centre antidopage allemand de Cologne, dirigé par le Pr Manfred Donike, l'analyse des tests avait montré qu'il s'agissait apparemment de la même urine. Parvenus sous scellés à Cologne, ces tests avaient été effectués sous le contrôle de médecins sud-africains et ne pouvaient avoir été manipulés en cours de route. Il est de notoriété publique, dans les milieux sportifs, que les prélèvements d'urine peuvent être trafiqués en introduisant à l'avance, chez les femmes, **des sachets d'urine dans l'ouverture vaginale**, permettant ainsi de tromper les personnes chargées de surveiller les contrôles. L'analogie des trois prélèvements avait immédiatement conforté les soupçons que le professeur allemand de Cologne entretenait à rencontre de l'entraîneur est-allemand et de ses athlètes. (...) »

Katrin Krabbe était la favorite du sprint aux Jeux olympiques de Barcelone, ce qui pouvait lui faire espérer des millions de deutschemarks de contrats avec ses sponsors. Reine de la presse de boulevard, elle avait toutes les raisons de se croire intouchable. Son cas était pourtant suivi avec attention depuis quelques mois par le centre de Cologne. En ce qui la concerne, ce n'est pas la première fois qu'un contrôle de dopage semblait avoir été manipulé. »

[Le Monde, 18.02.1992]

2. Triple manipulation - « Bonn - Le magazine *Der Spiegel* relance la polémique sur l'affaire Krabbe dans son édition publiée aujourd'hui. *Der Spiegel* reprend des informations, déjà publiées à l'origine de l'affaire, selon lesquelles Katrin Krabbe et Grit Breuer ont présenté, l'été dernier, juste avant les championnats du monde de Tokyo, des urines identiques. C'était lors d'un contrôle antidopage effectué le 22 juillet à Zinnowitz, au cours d'un stage d'entraînement. Fait nouveau : selon *Der Spiegel*, un autre contrôle, effectué cette fois le 1er août, aurait confirmé cette anomalie éclatante, relevée par le Pr Manfred Donike au laboratoire de Cologne, là où ont été aussi effectuées les analyses en provenance d'Afrique du Sud du 24 janvier. Le Pr Donike aurait à l'époque informé la fédération allemande de ce fait troublant. Le responsable des problèmes de dopage à la fédération allemande, Ruediger Nickel, s'est montré surpris par ces affirmations du Spiegel : « *Je pense que j'aurais été éclairé sur ce point par le Pr Donike* », a-t-il déclaré. Même réaction de Théo Rous, prédécesseur de Ruediger Nickel : « *Je n'ai jamais rien entendu dire à ce sujet* ». Le Pr Manfred Donike s'est montré d'une discréction exemplaire depuis huit jours (secret médical). On sait seulement que le verdict de Darmstadt l'a fait entrer dans une sainte colère. Peut-être entend-il informer plus directement l'IAAF qui enquête sur le sujet... Même si le verdict de Darmstadt annulant les suspensions de Krabbe, Breuer et Moeller, repose, rappelons-le sur des vices de forme dans la procédure de contrôle. »

[L'Équipe, 13.04.1992]

ATHLÉTISME – RDA – Préservatifs féminins remplis d'urine propre : quelle parade ?

Sont abordés l'échographie et les comprimés colorant l'urine

« Contrôle sans voyeurisme –

Les tests antidopage chez la femme peuvent être effectués de façon efficace et humaine, seuls les fonctionnaires s'y opposent.

Dietrich Bortmuth attrape le préservatif féminin (Femidom) avec ses doigts agiles. Le préservatif a été transformé pour la femme par le gynécologue de 56 ans en deux ou trois tours de main en conservateur d'urine étrangère et sans dopant.

"C'est si simple". Effectivement c'est si simple car actuellement une athlète qui a absorbé des anabolisants peut à l'heure actuelle tromper la police du dopage : remplir le femidom avec de l'urine étrangère, mettre en place un cathéter souple avec une bande de sparadrapp à la sortie et insérer l'ensemble dans le vagin. Et, ajoute Bortmuth "une athlète dopée peut au cours du test comme elle le souhaite ouvrir le cathéter et uriner des urines propres".

Une pratique utilisée de longue date aux Etats-Unis

Les experts pensent que cette technique est déjà depuis longtemps utilisée. Hans Evers qui siège à la commission antidopage de la Confédération du sport (DSB) : "Nous avons entendu dire que ces pratiques sont effectuées aux Etats-Unis de façon systématique". Bortmuth plaide pour l'utilisation des ultrasons (échographie) permettant de mettre en évidence ce système par l'intermédiaire éventuellement d'un marquage. Le spécialiste de biologie moléculaire de Heidelberg (Bade-Wurtemberg) Werner Franke, coauteur du livre "Dopingdokumente", ajoute : "Avec ce moyen simple d'examen toute manipulation dans le corps de l'athlète pourra être rendu visible". Toutefois la Ligue allemande d'athlétisme (DLV) et la DSB rejettent tous ces examens de l'abdomen à l'aide des ultrasons. "Les méthodes par ultrasons seraient dégradantes.", avec comme argument "Le matériel devra être appliqué sur le pubis".

Déclaration des deux championnes olympiques Heike Drechsler, sprinteuse : "La situation actuelle est dégradante. En effet, n'importe qui peut vous regarder dans les toilettes et voir ce que vous faites dans le flacon en verre". Quant à la sauteuse en hauteur Heike Henkel, si l'examen par ultrasons est dégradant, "c'est aussi dégradant que la palpation de l'abdomen".

L'examen par ultrasons doit coincer les tricheuses

Le déclenchement de cette série de recherches pour "les espaces intimes" est dû à la suspicion de manipulations par l'athlète Katrin Krabbe. Le 24 janvier 1992 en Afrique du Sud, la sprinteuse du Neubrandenburger ainsi que sa collègue Brit Breuer (400 m) et Silke Möller (100 et 200 m) ont subi des prélèvements d'urine.

Quatre jours plus tard, "le pape du dopage" Manfred Donike s'étonnait dans son laboratoire de Cologne que les trois échantillons aient des valeurs identiques. C'est la première fois ensuite qu'on a parlé des sacs à l'intérieur du vagin. C'est à l'occasion de cette affaire que l'on a appris que les femmes de la Croix Rouge ou des différentes organisations devaient vérifier entre les jambes de la sportive l'évacuation de l'urine. Ces mêmes personnes trouvant cette surveillance visuelle beaucoup trop humiliante pour les sportives.

Toutefois, on constate au sujet de ces manipulations d'urine des réactions paradoxales : certains fonctionnaires chuchotent à propos de ces manœuvres comportant l'introduction de préservatifs avec des pessaires à l'intérieur du vagin, le dispositif possédant des systèmes de fermeture tels que des clapets ou des soupapes. Toutefois, ils espèrent déjouer la substitution grâce à l'administration de pilules d'identification colorant les urines.

Un comprimé permettant de colorer l'urine doit débusquer les tricheuses adeptes de la substitution d'urine

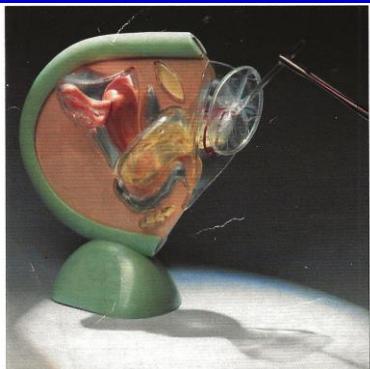
Hans Evers : "On peut faire avaler facilement à une athlète un comprimé qui permet de colorer l'urine. On verra ainsi si c'est sa véritable urine qui est évacuée". Le must serait obtenu avec des couleurs différentes : vert, bleu ou rouge. Evers : "Et amont on n'aurait naturellement pas dévoilé de quelle couleur l'urine devrait être".

Quant à Bortmuth qui est lui-même depuis 1984 contrôleur antidopage de la DLV, il considère de telles propositions avec amertume: "A l'heure actuelle les nouveaux systèmes d'ultrasons portables apporteraient beaucoup pour un sport plus propre et ne coûte que 100 000 marks. Quant aux sportives, elles ne devraient même pas pour l'examen abaisser leur pantalon de survêtement".

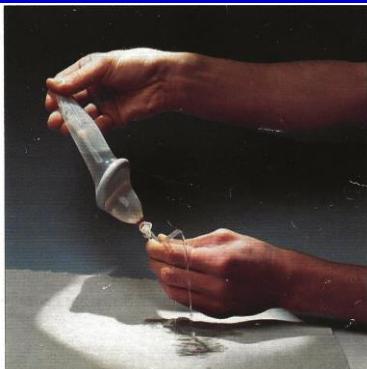
D'où vient donc l'opposition de la DLV et de la DSB ils ont peur que les sportives aillent sans attendre d'être contrôlées faire pipi toutes seules après l'examen par ultrasons. Le gynécologue Bortmuth : "Si l'examen par ultrasons revenait négatif, il reste encore une possibilité à la sportive de cacher quelque chose dans la bouche. C'est une éventualité que l'on ne peut pas exclure. Nous étudions tous les cas."



Heike Drechsler : "Des tests dégradants"



Technique du bouchon: le femidon (préservatif féminin) fermé et contenant de l'urine étrangère dans un conduit vaginal anatomique



Goutte à goutte : une urine de bonne qualité – dépourvue de substances dopantes - extraite par l'intermédiaire d'un préservatif manipulé avec un pessaire annulaire

[Christian Witt. – Contrôle sans voyeurisme. – Focus (magazine hebdomadaire allemand), 1993, n° 13, 12 avril, pp 128-129 [traduction : Françoise Akerberg – octobre 1993 , adaptation Dr Jean-Pierre de Mondenard]

1992

CYCLISME – Ludo De Keulenaer (Belgique) : le truc éculé du futur boucher

« Ludo De Keulenaer (32 ans, 10^e année pro de 1982 à 1992) vient d'être limoge par ses patrons de l'équipe Buckler avec effet immédiat. Samedi dernier, lors du contrôle antidopage qui suivait le *Grand prix E3*, le coéquipier préféré d'Eric Vanderaerden, tiré au sort, a essayé de mettre dans le flacon des urines vierges se trouvant dans une petite bouteille dont il s'était auparavant muni. La vigilance du médecin a mis un terme à ses pratiques frauduleuses. Aussitôt avertis, les dirigeants de l'équipe Buckler ont immédiatement pris la décision de se séparer de leur coureur. Le Belge a reconnu son erreur. « *Je n'ai aucun commentaire à faire. Mes patrons ont appliqué les règles du contrat. J'ai pris ce risque car les chances d'être tiré au sort sont tout de même minimes. Je suis désolé de terminer ma carrière de la sorte. Je vais désormais travailler dans la boucherie de mon père* ».

[L'Equipe. 02.04.1992]

1998

NATATION - Michelle Smith (Irlande) : quatre ans pour de l'alcool dans l'urine

1. « La nageuse irlandaise Michelle Smith, 28 ans, triple championne olympique à Atlanta (1996), est soupçonnée par la Fédération internationale de natation (FINA) d'avoir falsifié un contrôle antidopage et encourt une suspension. Selon le *Times* de Londres du mercredi 29 avril, un échantillon prélevé en janvier, lors d'un contrôle inopiné, ne contient pas de substances prohibées mais recèle quelques anomalies : « *Le laboratoire accrédité par le Comité International Olympique a révélé que des signes sans équivoque d'adultération ont été découverts et que le résultat de l'analyse apparaissait également compatible avec une manipulation physique* », a précisé la FINA. Si la manipulation était avérée, Michelle Smith pourrait être suspendue à vie et déchue des deux titres européens (200 m, 400 m quatre nages) gagnés à Séville en août 1997, moins de six mois avant le contrôle. Depuis quelques années, la progression fulgurante de la nageuse avait étonné les observateurs. Pour s'adjuger la médaille d'or au 400 m nage libre d'Atlanta, elle avait amélioré son « chrono » de près de 19" en un an. »

[Le Monde, 02.05.1998]

2. « L'entraîneur de l'équipe d'Australie, Don Talbot, a approuvé vendredi la suspension pour quatre ans de l'Irlandaise Michelle Smith, invitant la Fédération internationale de natation (FINA) à conserver cette politique de fermeté dans la lutte antidopage. « *Je trouve bien que la FINA ait enfin pris une décision. Il était temps* », a estimé Talbot qui s'inquiète toutefois du sort réservé à l'appel de la nageuse devant le Tribunal arbitral du sport (TAS). « *Elle va se battre mais j'espère que la FINA se battra aussi. Nous voulons être sûrs que la fédération tiendra bon. Le contraire ne serait pas bon pour le sport* », a ajouté Talbot, partisan d'une ligne dure face au dopage. Michelle Smith, triple championne olympique, a été suspendue pour avoir trafiqué un échantillon d'urine lors d'un contrôle antidopage inopiné le 10 janvier en Irlande, a annoncé jeudi la FINA, qui lui reproche d'avoir **utilisé de l'alcool dans son urine pour y masquer la présence de produits dopants**.

« La décision de la FINA montre que les déclarations passées sur la lutte antidopage sont suivies d'effet », a estimé Terry Gathercole, le président de la Fédération australienne. »
[Agence France-Presse, 07.08.1998]

2000

BOXE – Mike Tyson (Etats-Unis) : un faux pénis pour enfumer les contrôleurs

1. Témoignage du champion du monde des poids lourds de 1986 à 1990 et en 1996 : « Une fois en Ecosse, le combat avait lieu à Glasgow et j'ai eu le droit à un accueil incroyable. Avant le combat, j'ai pris de la coke (cocaïne) et j'ai fumé un peu d'herbe (marijuana). La coke, ça n'était pas un problème parce que ça sort aussitôt de votre organisme mais pour l'herbe qui reste à l'intérieur plusieurs jours voire semaines, j'ai dû, au moment des contrôles, utiliser un faux pénis où on met l'urine saine de quelqu'un d'autre. C'était en général celle de Steve Thomas, l'assistant de Jeff Wald (manager de Mike) qui voyageait avec moi. »
[Mike Tyson. – La vérité et rien d'autre. Autobiographie. – New York, éd. Tyrannic Literaty Compagnie, 2013. Traduit en français pour les éditions Les Arènes, 2013. – 593 (p 386)]

2. « Les premiers extraits publiés dans la presse anglo-saxonne d'« *Undisputed Truth* » (L'incontestable vérité), l'autobiographie de Mike Tyson, ne manquent pas de sel. Le boxeur, aujourd'hui âgé de 47 ans, y révèle notamment avoir utilisé un faux sexe rempli d'urine propre pour passer les contrôles antidopage. Cette technique a évité au retraité des rings depuis 2006 d'être pris par la patrouille. L'ancien champion du monde des poids-lourds était en effet dépendant à la cocaïne et à la marijuana. Il raconte avoir utilisé ce subterfuge en 2000 avant un combat à Glasgow (Ecosse) contre Lou Savarese. La même année, il n'a pas eu le temps de récupérer l'urine d'un membre de son équipe avant de monter sur le ring contre Andrew Golota à Detroit (Etats-Unis). Résultat : une amende de 200 000 \$ (environ 150 000 €). Il explique aussi avoir pris de la cocaïne avant une célèbre conférence de presse avec Lennox Lewis à New York en janvier 2002. La présentation du combat s'était terminée par un pugilat. « J'ai perdu la tête, se souvient Tyson. Je l'ai examiné et j'ai voulu le frapper ce fils de p ... »
Le plus jeune titulaire des ceintures WBC, WBA et IBF (à seulement 20 ans), souligne avoir passé plusieurs années en cure de désintoxication. »
[Le Parisien, 13.11.2013]

2004

ATHLÉTISME – Adrian Annus (Hongrie) : caché dans l'ampoule rectale

Texte du Dr Jean-Pierre de Mondenard : « Certains athlètes portent des noms prédestinés. On pense au nageur Ian Thorpe (« la torpille »), au sprinter Cheval, au footballeur Butt ou encore au coureur cycliste Vélo. Mais que dire alors d'un lanceur de marteau appelé Annus dont la spécialité consistait précisément à tricher au contrôle antidopage grâce à un système de pipette et de mini-réservoir localisé dans le rectum ! Cette entourloupe lui aura probablement permis d'effectuer une belle carrière avec, comme courte apothéose, la médaille d'or olympique aux Jeux d'Athènes. Quelques jours plus tard, il fut cependant disqualifié dans des circonstances plutôt étonnantes. Lors du test, les contrôleurs avaient noté son comportement bizarre mais sans parvenir à le prendre en flagrant délit de tricherie. Leurs doutes se renforçaient au lendemain de son passage dans la cabine de prélèvement lorsqu'ils soumirent à la même procédure son compatriote et compagnon d'entraînement Robert Fazekas qui venait de remporter le concours du disque. Cette fois, l'athlète échoua à satisfaire aux conditions du test. Le règlement stipule en effet que la dose minimale d'urine soit de 75 millilitres au moins alors que Fazekas ne parvenait pas à en fournir plus que 25 ml en raison, semble-t-il d'une valve défectueuse de l'appareillage. Il fut aussitôt disqualifié, et pour ne pas faire les choses à moitié, on ressortit le dossier d'Annus. Il faut savoir que les deux hommes étaient dans le collimateur des contrôleurs depuis au moins les Mondiaux de Paris Saint-Denis 2003. On compara alors les urines recueillies à l'issue de sa victoire avec celles, précieusement conservées, d'un contrôle précédent. Par analyse de l'ADN, les scientifiques purent établir que les deux échantillons provenaient effectivement de personnes différentes. Pour en avoir le cœur net, l'Agence mondiale antidopage (AMA) diligenta un nouveau test en fixant un rendez-vous au Magyar près de sa ville de Szombathely, le 27 août dernier (2004). Il refusa de sa présenter. Deux jours plus tard, il aggravait son cas en ne se rendant pas devant la Commission disciplinaire dans laquelle siégeait Sergueï Bubka. Le champion olympique 2004 du marteau fut alors destitué de son titre et disparut de la circulation. Par l'intermédiaire de son agent – le même que Fazekas – on apprit qu'il envisageait de prendre sa retraite car il se sentait « humilié » par les soupçons. »
[Dr Jean-Pierre de Mondenard.- Sur le front du dopage : Annus et coutumes. – *Sport et Vie*, 2004, n° 87, novembre-décembre, pp 60-65 (p 65)]

BASKETBALL – Lamar Odon (Etats-Unis) : un faux pénis pour grimper sur la 3^e marche du podium

« L'ancien joueur des *Lakers* a avoué la tricherie dans son autobiographie, “*Darkness to Light*” - L'astuce de Lamar Odom pour passer les contrôles antidopage ? Le faux pénis ... C'est ce qu'il a révélé lui-même dans son autobiographie à paraître dont des bonnes feuilles sont été publiées ce dimanche 19 mai par le site internet du magazine *People*.

Dans son livre, l'ancien joueur NBA des *Lakers* avoue qu'il a utilisé une prothèse de pénis lors d'un contrôle antidopage avant les Jeux olympiques 2004. Plus exactement, il s'agissait d'échapper à un test antidrogué alors qu'il fumait quotidiennement de la marijuana « *Avec des amis, nous avons commencé à faire des recherches sur internet pour trouver un faux pénis et nous avons cherché des solutions pour tricher* »; écrit Odom.

Le jour du contrôle antidopage, il a utilisé la prothèse et un échantillon d'urine "propre", fourni par un ami, pendant que l'agent en charge des contrôles l'observait de loin. Grâce à cet astuce, Lamar Odom a été sélectionné pour les JO de 2004, où les Etats-Unis ont obtenu la médaille de bronze (l'Argentine a remporté l'or, l'Italie l'argent).

Odom, qui a partagé la vie de la starlette de téléréalité Khloé Kardashian, revient largement dans son autobiographie sur ses addictions à la drogue et au sexe, qui ont régulièrement défrayé la chronique aux Etats-Unis. En octobre 2016, il avait notamment été retrouvé dans le coma dans une maison close du Nevada. Il reconnaît d'ailleurs qu'il a toujours des problèmes d'addiction. *“Je lutte toujours mais il est hors de question pour moi de retomber dans cette noirceur, jamais plus cela n'arrivera.”*

[Agence France-Presse, 20.05.2019]

Kit de faux pénis commercialisé sur Internet



- ◆ Un kit de faux pénis pour contrôle antidopage (souvent appelé *fake penis* ou *whizzinator* –
- ◆ C'est un dispositif de triche conçu pour simuler et délivrer de l'urine propre lors d'un test urinaire (antidopage, parfois en entreprise ou en justice). En général, le kit comprend : un faux pénis réaliste (souvent en silicone), un réservoir rempli d'urine synthétique ou de l'urine d'une autre personne, parfois un système de chauffage pour imiter la température corporelle et un tuyau ou valve pour libérer le liquide.
- ◆ L'objectif est de tromper l'observateur quand le prélèvement est surveillé visuellement.
- ◆ Est-ce que ça marche ? Pas sûr à tous les coups : les contrôleurs sont très formés, ils vérifient la température (l'urine sortant de la vessie est à 32°), la couleur, la mousse et parfois même la créatinine. Beaucoup de kits sont détectés ou échouent sur des détails techniques.

CYCLISME – L'histoire bidonnée du coureur « enceinte »

Le 24 août 2004, on apprenait que lors de l'épreuve de lancer de disque disputée la veille, le Hongrois Robert Fazekas, le vainqueur avait tenté de fournir un faux échantillon urinaire lors du contrôle antidopage. En réalité, il avait livré une quantité d'urine insuffisante, 25 ml au lieu de 75 ml en raison d'une défaillance inopportun de la valve du système de substitution d'urine dissimulée dans le rectum. L'athlète a été privé de son titre et exclu des Jeux. Le même jour, pour illustrer cette information, plusieurs stations de radio nationales (*Europe 1, RTL, Sport FM*) ont « ressorti » l'histoire fausse du cycliste qui aurait appris, à la suite d'un contrôle antidopage, que sa femme attendait un heureux événement car, au moment du prélèvement, il aurait substitué les urines de cette dernière préalablement recueillies et transvasées sans que le médecin contrôleur ne se rende compte de la manipulation. Patrick Chêne, ex-présentateur de *Stade 2*, ex-commentateur du Tour de France et actuel patron de la radio *Sport FM* consacrée exclusivement au sport, en rajoute une couche en affirmant « *et qui plus est, c'est une histoire vraie* ». Malheureusement pour l'auteur de « *A mon Tour* », un ouvrage truffé d'erreurs déjà analysé dans *Sport et Vie*, l'histoire est totalement bidonnée.

Jacques Anquetil fut le premier à révéler cette légende du coureur qui était enceinte. Le quintuple vainqueur de la grande boucle des années 1960, raconte en 1966 dans l'hebdomadaire *Miroir-Sprint* : « *L'an dernier,*

un coureur hollandais avait fait uriner... sa femme. C'est comme ça qu'on s'est aperçu qu'elle était enceinte. » (Dr JPDM)

[Front du dopage, n° 87, novembre-décembre, 2004]

COMMENTAIRES Dr JPDM – Se reporter aux rubriques années 1969 (Piet Rentmeester), 1978 (Paul Katz)

2005

CINÉMA – Il faut sauver le sergent Horwath

Les démêlés de l'acteur Tom Sizemore (qu'on a vu notamment jouer dans le rôle du sergent Horwath dans « *Il faut sauver le soldat Ryan* ») avec la justice égaient les colonnes des journaux people aux Etats-Unis. Non content de flanquer des volées à sa chère et tendre (laquelle a fait quelques séjours derrière les barreaux pour avoir dirigé un réseau de prostitution), il vient de gagner à son tour la prison pour avoir tenté de tricher lors d'une analyse d'urine, la police le soupçonnant de se droguer. Sizemore, que Hollywood avait rayé de ses tablettes, n'avait pas trouvé mieux que d'utiliser pour ce contrôle... un pénis artificiel ! Il n'y a pas que les sportifs qui pratiquent le tour de passe-passe de la substitution d'urine. (Dr JPDM)

[Front du dopage, n° 92, septembre-octobre, 2005]

2007

ATHLÉTISME – Sept russes confondues par leur ADN

« Sept athlètes russes, dont Yelana Soboleva et Tatyana Tomashova, ont écopé de deux ans de suspension pour avoir tenté de substituer leurs échantillons d'urine lors de contrôles antidopage au printemps 2007, a annoncé lundi 20 octobre la Fédération russe d'athlétisme. « *Nous avons suspendu les sept athlètes pour violation du code antidopage* » a déclaré le président de la Fédération Valentin Balakhnitchev. Il s'agit de cinq coureuses de demi-fond, Yelana Soboleva (championne du monde 2008 en salle du 1 500 m), Tatyana Tomashova (championne du monde en 2006 et 2007 du 1 500 m), Svetlana Cherkasova, Yulia Fomenko, Olga Yegorova, d'une lanceuse de poids Daria Pishchalnikova et d'une lanceuse de marteau Gulfiya Khanafeyeva. Le 31 juillet, la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF) avait suspendu ces sept femmes, dont cinq étaient qualifiées pour Pékin pour « *substitution frauduleuse d'urine* ». Elle avait indiqué avoir confondu les athlètes en comparant l'ADN des échantillons qu'elle avait en stock avec celle de prélèvements plus récents. « *La décision prend effet à partir de la date des prélèvements, soit avril ou mai 2007* » a précisé M. Balakhnitchev. Daria Pishchalnikova a remis les siens le 10 avril, Svetlana Cherkasova et Yelana Soboleva le 26, Yulia Fomenko le 27, Gulfiya Khanafeyeva le 9 mai et Tatyana Tomashova le 23 mai. La date exacte reste à déterminer pour Olga Yegorova. «

[Agence France-Presse, 20.10.2008]

HALTÉROPHILIE - Victor Alexandru Pretoi (Roumanie) : l'urine de son père

Un haltérophile roumain a utilisé un préservatif rempli de l'urine de son père pour fausser un contrôle antidopage, tricherie débusquée par les contrôleurs et qui lui a valu une suspension de deux ans, selon l'Agence roumaine antidopage (ANAD).

« *Victor Alexandru Pretoi, un haltérophile du club du Steaua, s'est présenté à un contrôle hors compétition avec un dispositif comportant un préservatif rempli d'urine de son père et accroché dans sa paume gauche, le tout avec l'accord de son entraîneur* » a expliqué une porte-parole de l'ANAD. Face au comportement « paniqué » du sportif, les contrôleurs ont senti qu'ils étaient confrontés à une situation anormale et ont finalement débusqué la tricherie. Pretoi a été suspendu pour deux ans et son entraîneur pour quatre ans. La famille très proche, les parents, les épouses et les ... chiens sont souvent mis à contribution pour déjouer les contrôles antidopage. Pendant le dernier Tour de France, la rumeur mettait en cause le sang du père d'Alexandre Vinokourov dans les deux contrôles positifs de son fils à Albi et à Loudenvielle. Le géniteur du Kazak, omniprésent auprès du leader d'Astana aux arrivées, aurait offert son sang compatible pour, avec une transfusion sanguine homologue, bouster les performances de Vino. Ce dernier a réfuté cette accusation en affirmant que ses analyses sanguines, si cela avait été le cas, auraient dû montrer une concentration très élevée de vodka, la boisson favorite de son pater !

[Front du dopage n° 105, Sport et Vie, novembre-décembre 2007]

2008

ATHLÉTISME – NATATION – Jean-Pierre Verdy (France) : faux pénis et urines trafiquées

Texte du journaliste Damien Ressiot : « L'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD), l'athlétisme et la natation, ont procédé cette semaine à des contrôles antidopage en pagaille dans la station pyrénéenne de Font-Romeu.

Cette vague de contrôles français concerne pour la plupart les membres les plus cotés de la délégation olympique, dont la surveillance en vertu d'un accord entre le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) et les fédérations internationales, a été confiée à l'AFLD. Sur les neuf cents athlètes potentiellement sélectionnables, un effort accru est organisé au sujet d'au moins cinq cents d'entre eux. Enfin, un certain nombre d'athlètes espagnols présents à Font-Romeu ont fait l'objet de contrôles diligentés par la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF). Avant-hier, en fin d'après-midi, des informations contradictoires circulaient sur le caractère assez musclé, voire humiliant pour certains athlètes, de certains de ces contrôles : « *Tout a été fait selon les règlements, assure pourtant Jean-Pierre Verdy. Aujourd'hui, il est possible de trouver sur Internet de faux pénis avec des réservoirs d'urine, différentes poudres (protéases) susceptibles, lorsqu'elles sont déposées sur les doigts, d'être mélangées à l'urine et de brouiller la détection de l'ÉPO. Nous ne badinons pas avec ce genre de risques. Lorsqu'on contrôle, on contrôle.* » Tee-shirt relevé, short et pantalon baissés aux genoux, fouille intégrale, rien n'a donc été épargné aux sportifs masculins, qui portaient tous des gants masculins, lorsqu'ils ont uriné. Les préleveurs, eux, n'ont pas pris de gants pour accomplir leur mission. »

[L'Équipe, 31.05.2008]

CYCLISME – Dr Hans Geyer (Allemagne) : nettoyer les urines au « lave-vaisselle »

Texte du journaliste Jocelyn Lermusieaux : « Avaler des kilomètres de bitume à l'entraînement ne suffit pas. Tel est le constat tiré par la Marge Ultime (Arte : 21 heures) qui se penche sur la préparation de la formation cycliste allemande *Gerolsteiner*... Plus loin, Fabian Wegmann montre la tente à hypoxie (simulant des altitudes jusqu'à 3 000 mètres) sous laquelle il dort afin de stimuler sa production de globules rouges. Son nutritionniste détaille ses interdits alimentaires (pastèque, ananas, graines de tournesol, cacao, kiwi, yaourt, café, noix, raisin, pousses de soja, agneau, maïs...) pour éviter les inflammations. Rien n'a été laissé au hasard dans ce catalogue un peu fourre-tout. Le thème du dopage n'est pas occulté et s'invite lors d'une visite de l'Institut de biochimie de l'université du sport de Cologne, qui abrite un des plus importants laboratoires antidopage européens. Le docteur Hans Geyer y rappelle qu'il n'est nul besoin de poudre de perlumpinpin pour manipuler un test d'urine : quelques paillettes tirées d'une pastille pour lave-vaisselle suffisent à « nettoyer » en faisant disparaître toutes les protéines – comme l'ÉPO. »

[Jocelyn Lermusieaux .- Le sport est-il soluble dans la science ? . – L'Équipe, 13.05.2008]

2009

CYCLISME - Jean-Pierre Verdy (France), la vraie-fausse douche de Lance Armstrong l'Etat

Témoignage de Jean-Pierre Verdy, le responsable à l'Agence française de lutte antidopage (AFLD) de la logistique des contrôles antidopage sur le territoire français : «

« La fausse douche de Saint-Jean-Cap-Ferrat

Le président de l'agence, Pierre Bordry, avait une résidence dans les environs de Nice, proche d'une maison louée fréquemment par Lance Armstrong. Celui-ci aimait venir s'entraîner dans les Alpes-Maritimes, où il bénéficiait du relief accidenté et du climat agréable. Le Texan avait ses habitudes dans un restaurant où se rendait également Pierre Bordry. Les deux hommes prenaient parfois leur repas à quelques tables l'un de l'autre. Mais Armstrong ne se doutait pas que cet autre convive travaillait à sa chute.

Bien sûr, les contacts sur place de Bordry le tenaient informé des faits et gestes de l'Américain. Une fois Armstrong localisé, il nous fallait organiser son contrôle inopiné, déléguer un préleveur sur son lieu de résidence. Et tout anticiper pour éviter le moindre risque de vice de procédure. Notre opération avait été le sujet de bon nombre de réunions avec les juristes de l'agence et tout avait été soigneusement préparé plusieurs semaines à l'avance. Les simulations juridiques et logistiques avaient été validées dans les moindres détails. Ne restait plus qu'à décider du jour J. Nous réalisions chaque année des milliers de contrôles mais procéder à celui, inopiné, de Lance Armstrong s'apparentait à une opération militaire.

Le choix de la date avait été soigneusement étudié. Nous avions obtenu le feu vert du déclenchement de l'opération pour le 17 mars 2009. Ce jour-là, tous les agents du département des contrôles étaient à leur poste. L'alerte était maximale. Nous étions tous fébriles tant le personnage était imprévisible. Et nous savions ne surtout pas pouvoir compter sur l'aide de l'UCI. Il valait mieux ne rien leur dire car quelqu'un à la Fédération internationale risquait de le prévenir. Nous avions raison de nous méfier... Enfin, nous apprenons que le coureur vient d'arriver dans sa résidence de Saint-Jean Cap-Ferrat. Mais comme nous ne pouvons pas prévenir l'UCI, nous n'avons pas de mandat pour le contrôler chez lui. Notre seule possibilité légale

consiste à le contrôler lorsqu'il s'entraîne. La loi française permettait en effet des contrôles sur des sportifs étrangers quand ceux-ci s'entraînaient sur le territoire français.

Comme nous n'avions aucune information sur son emploi du temps, il fallait espérer qu'il effectue une petite sortie d'entraînement. Le risque était qu'il quitte son lieu de résidence dans un véhicule pour se rendre plus loin. Nous avons néanmoins décidé de tenter notre chance. Notre préleveur de choc, Olivier Grondin, est donc envoyé à Nice. Comme s'il s'agissait d'une attaque militaire, nous allons suivre le contrôle en temps réel depuis notre siège parisien ... D'emblée, la chance n'est pas avec nous. Car au moment où Grondin arrive à la maison louée par Armstrong, il aperçoit le septuple vainqueur du Tour s'éloigner sur son vélo. Il l'a manqué à deux minutes près ... Ne reste plus qu'à attendre le retour du Texan. Grondin se gare à proximité de la maison. L'attente commence ... Les minutes puis les heures défilent. Bientôt, notre médecin en planque commence à avoir soif et faim. Les gendarmes de l'OCLAESP qui suivent l'opération contactent leurs collègues dans la région. Une voiture de gendarmerie ravitaille discrètement notre homme en planque. « Excellent plateau-repas », se souviendra le préleveur. Il ne faudrait pas qu' Armstrong arrive à ce moment-là ... La journée s'étire. Olivier trouve le temps vraiment long. La tension monte à l'agence. D'autant que le docteur Grondin doit impérativement rentrer le soir même à Paris (...). Et soudain, au moment où notre préleveur hésitait à partir pour l'aéroport de Nice, Armstrong surgit au bout de la rue, sur son vélo ! Olivier Grondin sort de sa voiture et se présente au cycliste. Il lui montre sa carte de préleveur et son ordre de mission. Il procède à ce qu'on appelle la notification : il explique au sportif qu'il doit se soumettre à un contrôle antidopage. Si Armstrong l'accepte, il peut être prélevé à son domicile. En cas de refus, nous avions prévu d'effectuer le contrôle dans un local de la gendarmerie de Beaulieu-sur-Mer. Le docteur Grondin précise à Lance Armstrong qu'à partir du moment où il est notifié, il doit rester sous l'observation directe du préleveur, de façon permanente jusqu'à la fin de la procédure de prélèvements des échantillons. Comme la majorité des sportifs dopés, Lance Armstrong connaît parfaitement ses droits. Il rappelle au médecin que pour effectuer le prélèvement sanguin, il faut attendre deux heures, comme convenu dans les standards lorsqu'un sportif vient de faire un effort. Olivier Grondin lui assure qu'il en sera bien évidemment ainsi. Il est alors 16 h 10. Soudainement, Lance Armstrong rentre chez lui et claque la porte au nez du préleveur. Cela va complètement à l'encontre de la procédure que le médecin vient pourtant de lui décrire. Armstrong se trouve désormais en infraction avec le Code de l'Agence mondiale antidopage. Comme je suis l'opération en direct, j'informe aussitôt le président de l'agence, Pierre Bordry. Puis le manager d' Armstrong, Johan Bruyneel, sort de la maison. Olivier Grondin lui explique que si Armstrong persiste à lui refuser l'accès de sa maison, il peut faire appel à la force publique. Bruyneel lui répond que son sportif est au téléphone. Qu'il faut juste patienter, le temps qu' Armstrong se change et prenne une douche. C'est bien sûr un stratagème. Chaque fois que nous tentions de contrôler Armstrong, il se débrouillait pour repousser d'une vingtaine de minutes le contrôle. Que faisait-il pendant ce laps de temps ? On l'ignore encore aujourd'hui mais tout porte à croire qu'il disposait d'un protocole pour déjouer le contrôle. Grondin réitère ses demandes afin qu' Armstrong se présente immédiatement au contrôle. En vain. Il se trouve toujours à l'extérieur. Finalement, au bout de l'incontournable vingtaine de minutes, Olivier Grondin est autorisé à rentrer dans la maison. Pour procéder au prélèvement, il demande à se laver les mains. Bruyneel et Armstrong l'orientent vers la salle de bains. Là, il jette un œil dans la cabine de douche, qui se trouve être complètement sèche. Armstrong n'a donc pas pris de douche comme il l'a prétexté. En revenant dans la pièce, Grondin constate que le coureur est au téléphone, avec semble-t-il le président de l'Union cycliste internationale, pour vérifier si ce contrôle est légal. Quel autre sportif peut se permettre d'appeler en direct, au moment d'un contrôle, le président de sa fédération internationale ? Pour que celui-ci prenne le temps de lui expliquer le cadre légal de la procédure !

Bravache, Armstrong lance à Grondin que les analyses seront négatives ... Bien sûr, elles le seront. En revanche, le contrôle ne s'est pas du tout déroulé en conformité avec la procédure. Le préleveur a donc produit un rapport circonstancié de la manière dont s'est réalisé le contrôle inopiné du septuple vainqueur du Tour de France. À la suite de quoi, normalement, Lance Armstrong aurait dû être sanctionné. Curieusement, il n'en sera rien ... Aujourd'hui encore, je ne sais toujours pas pourquoi. Car un refus de se soumettre à un contrôle équivaut à un contrôle positif. En toute logique, l'Union cycliste internationale devait suspendre le coureur. Au lieu de quoi, son président Pat McQuaid va monter au créneau pour défendre son protégé. De son côté, Armstrong a déclaré dans la presse : *“Je trouve incroyable d'avoir été testé 24 fois sans incident et que le premier test fait en France donne lieu à d'outrageuses accusations. C'est un autre exemple de la conduite inapproprié des organisations française antidopage. Je suis désolé qu'elles soient déçues, que tous les contrôles soient négatifs, mais je n'utilise pas de produits ou substances interdites.”*

Au lendemain de cette affaire, nous avons reçu à l'agence des lettres d'insultes du monde entier. On nous accusait de harcèlement à l'encontre de ce magnifique champion. »

[Jean-Pierre Verdy. – Dopage : ma guerre contre les tricheurs. – Paris, éd. Arthaud, 2021. – 303 p (pp 103-109)]

2013

COURSE À PIED – Devis Licciardi (Italie) : un faux pénis

« L'athlète italien Devis Licciardi a été entendu lundi 23 septembre 2013 par le procureur antidopage du comité olympique **après avoir utilisé un faux pénis** pour un contrôle effectué lors du championnat d'Italie. A l'occasion de cette compétition pour le titre à Molfetta (10 km sur route) le 21 septembre, Devis Licciardi a été surpris par un contrôleur en train d'utiliser un faux pénis lors d'un test urinaire. Il risque deux ans de suspension. « *Je veux rester seul* » a demandé l'athlète, âge de 27 ans, à l'examinateur lors du contrôle, a raconté *La Gazzetta dello sport* : « *Non, je dois rester près de toi comme le stipule le règlement* » a répondu le contrôleur. Cette demande a éveillé ses soupçons, il a découvert la fraude et séquestré l'objet du délit pour enquête. »

[24 heures.ch, 25.09.2013]

Epilogue – a été suspendu 3 ans par le Comité national olympique italien (CONI)

NATATION - Russie : la « doublure » avec un vrai-faux passeport

Amaury Leveaux, quadruple médaillé olympique, dans sa biographie publiée le 22 avril 2015, révèle la technique du "sosie" pour enfumer les officiels antidopage. *Le Monde* après lecture de l'ouvrage en témoigne : « Amaury Leveaux évoque une nageuse russe avec qui il s'entraînait sous les ordres de Philippe Lucas et qui retournait parfois dans son pays pour recevoir "des injections de testostérone". Celle-ci a par ailleurs révélé à Leveaux ce stratagème de la délégation russe pour échapper aux contrôleurs lors des stages d'entraînement : "Chaque nageur était doublé par un autre qui portait le même nom sur son passeport. C'est la doublure, cantonnée dans sa chambre d'hôtel et vierge de tout produit interdit, qui se présentait à la place de celui qui venait de terminer l'épreuve sans que les officiels ne s'aperçoivent de quoi que ce soit." »

[Le Monde, 20.04.2015]

2014

JEUX DE SOTCHI – Grigory Rodchenkov (Russie), patron du labo, explique comment il changeait l'urine des cas positifs russes avec l'aval de l'Etat

*** « Comment ils trichaient à Sotchi –**

Dans les cotonnes du *New York Times*, Grigory Rodchenkov, l'ex-patron du laboratoire antidopage de Moscou et de son antenne de Sotchi le temps des JO d'hiver 2014, a décrit comment il aurait dopé puis protégé les sportifs russes avec l'aide des services secrets. Edifiant.

1. Rodchenkov met au point un cocktail dopant à base de trois stéroïdes qu'il dit confier au ministère des Sports avant les JO de 2012 à Londres où il aurait déjà été utilisé. Pour raccourcir la fenêtre de détection, il le dissout dans de l'alcool (1 mg de stéroïde pour 1 ml d'alcool), Chivas pour les hommes et Martini pour les femmes.

2. Dans les mois qui précèdent les JO de Sotchi, en 2014, un homme qui, selon lui, est du FSB (les services secrets russes) parvient à ouvrir et refermer avec des scellés à l'identique les flacons officiels contenant les urines des tests.

3. Le 21 janvier 2014, il reçoit la liste des sportifs dopés participant aux JO, avec leur programme détaillé et l'ordre de pratiquer à **un échange d'échantillon de leur urine** s'ils gagnent une médaille.

4. Quand un sportif dopé est contrôlé, il prend en photo son échantillon avec le code à sept chiffres (les échantillons sont anonymes). Ces codes sont transmis à Rodchenkov quotidiennement par le ministère.

5. La nuit, il pratique avec un collègue (et l'aide d'un homme qu'il associe au FSB) l'échange des échantillons d'urine par un trou dans le mur de la salle où ils sont conservés. Il jette l'urine suspecte dans les toilettes, remplit le flacon avec la bonne et rééquilibre les variations dues au temps écoulé en ajoutant du sel de table et de l'eau. Selon Rodchenkov, au moins quinze médaillés russes (sur 33) ont bénéficié avec succès (pas un seul test positif) d'une centaine de ces falsifications d'urine, dont plusieurs médaillés d'or, notamment les trois Alexander : Zubkov (bob), Legkov (ski de fond) et Tretiakov (skeleton). » N.H.

[L'Equipe, 14.05.2016]

*** Témoignage de Grigory Rodchenkov sur la mise au point de l'ouverture et la fermeture des flacons scellés sans laisser de trace d'effraction.**

« En janvier 2013, Evgeny Blokhine, l'agent du FSB (service qui a remplacé le KGB) m'annonça que son équipe de « magiciens » avait trouvé un moyen de fracturer les flacons B de prélèvement BEREZ-KIT (Ndlr : flacons agréés par l'AMA).

J'étais abasourdi. Cette avancée était l'équivalent de la fission nucléaire. Si c'était vrai, cela allait changer le cours de ma vie et l'avenir du sport russe.

Je décidai de le tester :

- J'ai deux flacons contaminés au labo, lui dis-je.

Deux athlètes que nous avions signalés comme négatifs alors que leur urine est gorgée de dopants. Vous pourriez décapsuler leurs flacons B pour moi ? (...)

- Je vais prendre vos fous flacons mais, pour l'instant, tout ça reste entre nous.

Je le raccompagnai jusqu'au centre, lui glissai les flacons dans un double sac en plastique et le remerciai avant de le suivre jusqu'à la sortie pour m'assurer qu'il ne changerait pas d'avis (...).

Mes associés me confièrent que Blokhine avait récupéré les anneaux métalliques dentelés et les ressorts de fermeture de flacons BEREK-KIT usagés ainsi que des flacons fermés et périmés qui attendaient d'être jetés. Mon ami Nikita Kamaïev, le directeur exécutif de la *Rusada*, me confirma que Blokhine récupérait un peu partout des flacons BEREK-KIT de formes diverses.



Flacons de prélèvements BEREK-KIT

Quoi qu'il en soit, parvenir à les ouvrir sans trace d'effraction était resté jusqu'ici une tâche a priori insurmontable. Je savais que *Berlinger*, la firme zurichoise qui fabrique les flacons BEREK-KIT, avait toujours affirmé que la technologie utilisée faisait **que personne ne pouvait fracturer ses flacons sans que cela se voie**. Malgré le monceau de preuves du contraire, c'est ce qu'elle prétend toujours aujourd'hui.

Quelques jours plus tard, Blokhine revint avec les récipients. Les techniciens du FSB les avaient ouverts proprement et Blokhine, avec un large sourire de conspirateur, me tendit les bouchons en parfait état. J'étais sous le choc en vérifiant méticuleusement la surface du récipient de verre et la capsule de plastique à l'intérieur. Ils avaient été séparés mais avaient l'air intacts. Blokhine me dit qu'ils avaient été retirés en douceur et que les rayures avaient été soigneusement effacées. Les hommes du FSB avaient endommagé les anneaux métalliques placés à l'intérieur des bouchons en plastique mais les avaient remplacés à l'identique. Blokhine quitta mon bureau et je me précipitai au ministère des Sports pour tenir Yuri Nagornykh, le vice-ministre (2010-2016) au courant (...)

Nagornykh se montra enchanté de ces nouvelles et nous félicita chaudement avant de se ruer dans le couloir pour aller en aviser Vitaly Moutko, le ministre des Sports de 2008 à 2016 qui j'en suis sûr fit passer le mot à Vladimir Poutine.

Trois ans plus tard, le réalisateur américain Bryan Fogel demanda à Richard McLaren, le chef de la commission d'enquête nommée par l'AMA, ce qui se passerait si les laboratoires pouvaient intervertir les échantillons B à volonté. McLaren répondit que cela rendrait tout contrôle antidopage "illusoire". On ne saurait dire mieux. »

[Grigory Rodchenkov. – Dopage organisé. – Paris, éd. Lafon, 2020. – 333 p (pp 166-168)]

2014 - 2025

JEUX PARALYMPIQUES de Sotchi 2014 - Pour au moins un médaillé d'or russe, Nikolay Polukhin, la manipulation haute performance a été éventée.

« Un paralympien russe dépouillé de ses médailles à Sotchi en 2014 pour manquement au dopage.

L'athlète paralympique russe Nikolai Poloukhin a été dépouillé des médailles qu'il avait remportées aux Jeux paralympiques d'hiver de 2014 à Sotchi pour avoir enfreint les règles antidopage, a annoncé jeudi le Comité international paralympique (IPC). Le Tribunal antidopage indépendant de l'IPC a conclu que l'athlète de cross-country et de biathlon avait fourni des échantillons d'urine qui avaient été falsifiés.

En conséquence, Polukhin, aujourd'hui âgé de 42 ans, a été dépouillé d'une médaille d'or et de deux médailles d'argent.

L'IPC a déclaré que des enquêtes avaient été menées à la suite de preuves fournies par l'Agence mondiale antidopage (AMA) sur le dopage parrainé par l'État dans le sport russe entre au moins 2012 et 2015.

« Au cours de cette période, les laboratoires de Moscou et de Sotchi ont utilisé une « méthodologie de disparition positive» pour dissimuler des résultats d'analyse anormaux présumés et, lors des Jeux olympiques et paralympiques d'hiver de 2014 à Sotchi, ont remplacé des échantillons d'urine « sales » par de l'urine « propre » obtenue auprès d'athlètes à cette fin », a déclaré l'IPC dans un communiqué.

Polukhin a admis avoir utilisé la trimétazidine (TMZ) hors concours en février 2014, ce qui était autorisé à l'époque, mais a nié avoir eu connaissance ou participé à un échange d'échantillons. Cependant, une analyse ADN en 2018 a confirmé que l'urine échangée dans la bouteille correspondait à celle de l'athlète.

« Dans le cas de l'athlète, l'analyse médico-légale du flacon d'échantillon de 2014 a révélé des rayures et des marques de dents (?) sur le flacon d'urine qui n'ont pu être causées que par la fermeture, la réouverture et la refermeture du flacon d'échantillon de façon frauduleuse par quelqu'un d'autre » a déclaré l'IPC. Jude Ellis, responsable de l'antidopage de l'IPC, a déclaré: « Le cas de Nikolaï Poloukhin a atteint le seuil de preuve permettant d'accuser l'athlète d'une violation des règles antidopage. « La résolution de cette affaire tire un trait sur ce qui a été un long processus en matière de violations potentielles des règles antidopage par des athlètes russes aux Jeux paralympiques d'hiver de 2014 à Sotchi. »

[France24.com/Agence France-Presse, 27.03.2025]

2019

BASKETBALL - Donell "DJ" Cooper (Etats-Unis) : la pipette remplie avec les urines de sa petite amie enceinte

« Les bruits de couloir disaient donc vrai. D.J. Cooper a été suspendu d'une drôle de manière. On vous explique tout. C'est une histoire rocambolesque. En septembre dernier, D.J Cooper quittait Monaco en évoquant des « raisons personnelles ». Le meneur américano-bosnien avait en réalité, été rattrapé par la patrouille, la FIBA plus précisément, le suspendant deux ans à cause d'un contrôle positif à l'hormone gonadotrophine chorionique (hCG). Il faut dire que la hCG est une hormone douteuse dans le corps d'un athlète masculin. Elle est en effet produite par les femmes enceintes et fabriquée par le placenta puis l'embryon, qui sert à maintenir le corps jaune et à favoriser la sécrétion de la progestérone. Voilà pour un court point médical. Mais comment est-il possible de retrouver une hormone de ce type dans les résultats de D.J. Cooper ? EuroHoops nous apprend que le joueur a utilisé l'urine de sa petite amie afin de fausser les tests. En effet, D.J. Cooper est connu pour être un gros consommateur de cannabis. Substance bien entendue interdite pour les sportifs, considérée comme du dopage. Hervé Beddeleem, dirigeant de Gravelines par où est passé le meneur, avait révélé, juste après le contrôle positif de Cooper, que le joueur se baladait toujours avec une pipette d'urine sur lui en cas de contrôle impromptu. Chose dont il se vantait auprès de ses coéquipiers par ailleurs. D.J. Cooper ne retrouvera pas les parquets avant juin 2020 au minimum, le temps de purger sa suspension. Lors de sa dernière saison avec Monaco, le joueur originaire de l'Illinois a tourné à des moyennes de 6.7 points, 7.2 passes et 1 interception en 26 matchs disputés. »

[Parlons-basket.com, 04.08.2019]

2025

TENNIS – l'ITIA (Agence antidopage du tennis) : examen de visu dans la douche

1. Texte de Jules Hypolite : « L'ITIA surprend avec une nouvelle règle pour les contrôles antidopage : « *Nous demandons aux joueurs de se doucher en restant à la vue des accompagnateurs* ». L'ITIA a informé ce vendredi les joueurs et joueuses d'une nouvelle règle qui sera mise en place pour les contrôles antidopage effectués juste après les matchs. Le communiqué, dévoilé par le journaliste Jon Wertheim, révèle que les joueurs seront désormais suivis par les accompagnateurs jusque dans les douches : « *L'ITIA et l'ITF ont travaillé d'arrache-pied pour faire en sorte que les douches qui suivent les matchs puissent constituer un retard admissible pour les contrôles antidopage, en particulier lorsque l'absence de douche peut avoir un effet préjudiciable sur la santé et le bien-être d'un joueur. Cependant, prendre une douche n'est pas un droit. Pour cette raison, l'ITIA demande gentiment aux joueurs de se doucher en restant bien à la vue de l'accompagnateur qui les observe à tout moment. Si un joueur ne se sent pas à l'aise sur le fait d'être surveillé durant sa douche, nous suggérons d'examiner s'il est nécessaire de prendre une douche avant de fournir l'échantillon de contrôle antidopage. Le fait de ne pas rester à la vue de l'accompagnateur sera pris extrêmement au sérieux par l'ITIA.* »

[tennistemple.com, 18.04.2025]

2. « Les stars du tennis font face à de sévères sanctions pour des douches prolongées dans le cadre de la répression contre le dopage.

Dans un tournant choquant des événements, les stars du tennis ont été mises en garde contre de potentielles conséquences « extrêmement graves » si elles osent passer trop de temps sous la douche ou s'écartent du regard vigilant d'un chaperon pendant qu'elles utilisent les toilettes. Cet avertissement drastique s'inscrit dans le cadre d'une approche révisée du programme antidopage du sport, visant à éradiquer toute trace de jeu déloyal et à garantir un terrain de jeu équitable pour tous les athlètes.

L'Agence internationale d'intégrité du tennis (ITIA) a émis des directives strictes concernant le comportement des joueurs subissant des tests de dopage, soulignant l'importance de maintenir la visibilité du chaperon à tout moment, même pendant des moments apparemment privés comme la douche. Toute déviation de ce

protocole ne sera pas prise à la légère, l'ITIA étant prête à infliger de sévères pénalités à ceux qui osent désobéir... »
[Motociclismo, 19.04.2025]